

à lire



Les Carnavals d'antan

De tous les carnivals d'autrefois à Québec, celui de 1894 est resté mémorable et fut incontestablement le plus beau et le plus réussi de tous. Cette photo nous fait voir une porte de glace qui avait alors été construite au pied de la Côte de la Montagne. Manique Duval nous rappelle ce que fut ce carnaval qui avait attiré 20,000 visiteurs.

page B-3

Réunion CTC—Trudeau

La réunion entre Joe Morris, président du Congrès du Travail du Canada, et le premier ministre Trudeau, n'a pas apporté grand nouveau, au sujet des mesures anti-inflationnistes, si ce n'est l'annonce d'une autre réunion en février, cette fois entre l'Etat, le patronat et les syndicats.

page B-1

Orr met fin à sa saison

La grande vedette du hockey a fait savoir qu'il ne jouerait plus cette saison, en raison du piètre état de ses genoux. Quant à la saison prochaine, il ne sait pas ce qu'il adviendra de sa carrière.

page C-3



jean-paul gagné

l'épargne-logement

Le premier d'une série d'articles sur les programmes d'épargne-logement.

page D-2

Assurance-auto

Le ministre Lise Payette dépose aujourd'hui même au Conseil des ministres son rapport sur l'assurance-automobile.

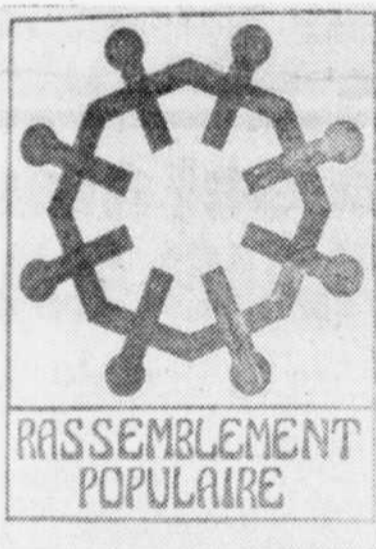
page B-1



Un rebelle

Rick Chartraw a déclaré à notre chroniqueur Claude Larochelle que, contrairement aux autres joueurs du Tricolore, il ne se laisserait pas manipuler par la direction de l'équipe.

page C-1



Nouveau parti municipal

Le Rassemblement populaire a dévoilé hier son manifeste, lors de sa première conférence de presse

page A-3

ce soir

ARTS: La Marquise d'O..., d'Eric Rohmer, au cinéma de Place Québec, à 19h et 21h — **SPORTS:** Les Nordiques affrontent les Racers d'Indianapolis, au Colisée, à 20h.

météo

Couvert avec chutes de neige aujourd'hui. Poudrière par endroits. Nébulosité variable demain avec un maximum de moins 8 à moins 10.

Détails, page D-6

sommaire

Annonces classées	D-6 à D-12
A Québec aujourd'hui	C-6
Arts et lettres	C-6 et C-7
Bandes dessinées	D-13
Bridge	D-12
Consommation	A-11
Dans nos régions	B-2
Décès	D-14
Economie-finance	D-2 à D-5
Feuilleton	D-11
Horoscope	D-12
Information régionale	B-2
Météo	D-6
Monsieur québec	A-7
Mat mystère	D-7
Mots croisés	D-8
Page documentaire	A-5
Patron	D-9
Sport	C-1 à C-4
Télévision	C-5

Un projet de \$77 millions retardé

par Jacques FORGET
du bureau du Soleil

● MONTREAL — Après une rencontre aux bureaux montréalais du premier ministre entre la direction de la Johns-Manville Corporation et MM. René Lévesque, premier ministre, Jacques Parizeau, ministre des Finances et Yves Bérubé, ministre des Richesses naturelles, la Canadian Johns-Manville Ltée d'Asbestos, premier producteur d'amiante au monde, a décidé d'interrompre son programme quinquennal d'investissements de \$77 millions.

Ce programme, commencé en 1975,

visait la modernisation continue et l'expansion de la mine et des usines de concentration de la fibre d'amiante à Asbestos. La compagnie doit notamment exproprier une partie de la ville et déménager de ses propres installations pour agrandir sa mine à ciel ouvert. Déjà, de 1969 à 1974, la Canadian Johns-Manville s'était engagée dans un premier programme quinquennal de \$75 millions. A elle seule, la mine d'Asbestos produit entre 700,000 et 800,000 tonnes d'amiante par année, soit 35% de la production canadienne et environ 25% de la production mondiale.

Cette décision de la Johns-

Manville de retarder son programme de modernisation et d'expansion fait suite à la décision du gouvernement du Québec, communiquée hier à la compagnie, de se lancer dans une étude de faisabilité sur la transformation au Québec de 20% des 1,2 million de tonnes d'amiante produites annuellement au Québec. Le gouvernement du Parti québécois serait même prêt à investir directement dans l'industrie de l'amiante pour voir ce résultat se concrétiser.

Actuellement, seulement de 3% à 4% de la fibre d'amiante produite par les cinq amiantifères québécoises est transformée au Québec dans le textile

d'amiante ou les matériaux d'amiante-ciment. Cette industrie d'utilisation de l'amiante emploie environ 1,200 travailleurs. La transformation au Québec, dans l'amiante-ciment surtout, de 20% de la fibre extraite de nos mines pourrait créer de 7,000 à 8,000 nouveaux emplois.

Au ministère des Richesses naturelles, on a confirmé au SOLEIL que, conjointement avec le ministère de l'Industrie et Commerce (MIC) on étudiait actuellement l'ampleur des investissements requis pour la transformation de la fibre produite ici. On n'a pu nous confirmer cependant quand ces études seront complétées.

Ce n'est pas fini!

par Guy DUBE

Maudite neige! Déjà 231 centimètres sont tombés. Et ce n'est pas fini! Du moins si l'on se fie à des relevés effectués à très haute altitude par des Américains.

Environnement Canada qui est "abonné" au feuillet mensuel des "Américains avant-gardistes", précisait en effet au SOLEIL, la nuit dernière, que la température se maintiendra encore légèrement sous la normale et que les précipitations se situeront au-dessus de la normale dans tout l'Est du continent nord-américain, au cours du présent mois de février.

Et ces prévisions s'appliquent aussi bien à la Floride qu'au

Québec. Et de l'Est jusqu'aux Etats du centre, sous les Grands-Lacs.

En d'autres termes, s'il ne neige pas en Floride, en février, il devrait au moins pleuvoir. Quant au mercure, il ne montera pas aussi haut que par les années passées.

La précipitation normale de neige pour le mois de février au Québec est de 70 centimètres. L'an dernier, il en est tombé 142. Et cette année, ce sera encore sous la normale. Batera-t-on un nouveau record?

Peut-être que oui. Peut-être que non. Mais, depuis samedi dernier, on est à tout le moins en train de battre un record de...vent.

"Une situation semblable, c'est rare, même très rare", précisait un porte-parole d'Environnement Canada, hier soir.

Depuis samedi matin dernier, à 10h, et jusqu'à aujourd'hui, les vents se sont en effet maintenus à une vitesse moyenne de 45 kmh, avec rafales à 60 kmh et certaines "pointes" à 74 kmh.

Il vente depuis quatre jours. Et l'on dirait que ça perdure depuis quatre ans!

Mais, d'où vient ce maudit vent? Il fait partie de la même dépression qui nous est passée au-dessus de la tête, vendredi dernier, dépression qui s'en était allée jusqu'en Gaspé-

sie, mais qui a soudainement fait demi-tour, en fin de semaine, pour repasser au-dessus de nos crânes et aller se perdre dans la baie d'Hudson. On dit même que cette chère dépression pourrait revenir et nous rendre dépressifs une fois pour toutes.

Depuis jeudi dernier, c'est-à-dire depuis cinq jours, 25,4 centimètres de neige se sont abattus sur le sol québécois.

Pour demain et jeudi, une autre dépression est en vue, donc pas de dégagement, avec des précipitations non encore déterminées.

Voilà! Maintenant vous savez à quoi vous en tenir...!

Sauvetage dramatique sur la 20

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — "C'est un miracle qu'on n'ait pas encore eu à déplorer de victimes. De 300 à 400 personnes s'entassent dans le restaurant depuis samedi matin. Plusieurs n'ont été dégagées de leur voiture que dimanche soir, par des motoneigistes, après 30 à 40 heures d'un affreux cauchemar et près de la crise d'hystérie. Des gens s'énervent veulent partir à tout prix. A certains moments, c'est presque la panique!"

C'est la situation que décrivait hier après-midi au SOLEIL le préposé au centre de radio-téléphone du restaurant Martinet Plaza, de Rivière-Ouelle, alors que persistait depuis trois jours d'affilée la cinquième tempête à s'abattre dans le secteur de La Pocatière depuis décembre et que le service de déneigement de la voirie du poste de Saint-Pascal de Kamouraska s'acharnait en vain à vouloir dégager un tronçon de quatre milles de la Transcanadienne obstrué par des bancs de neige de 15 pieds et de 200 à 300 camions-remorques et voitures.

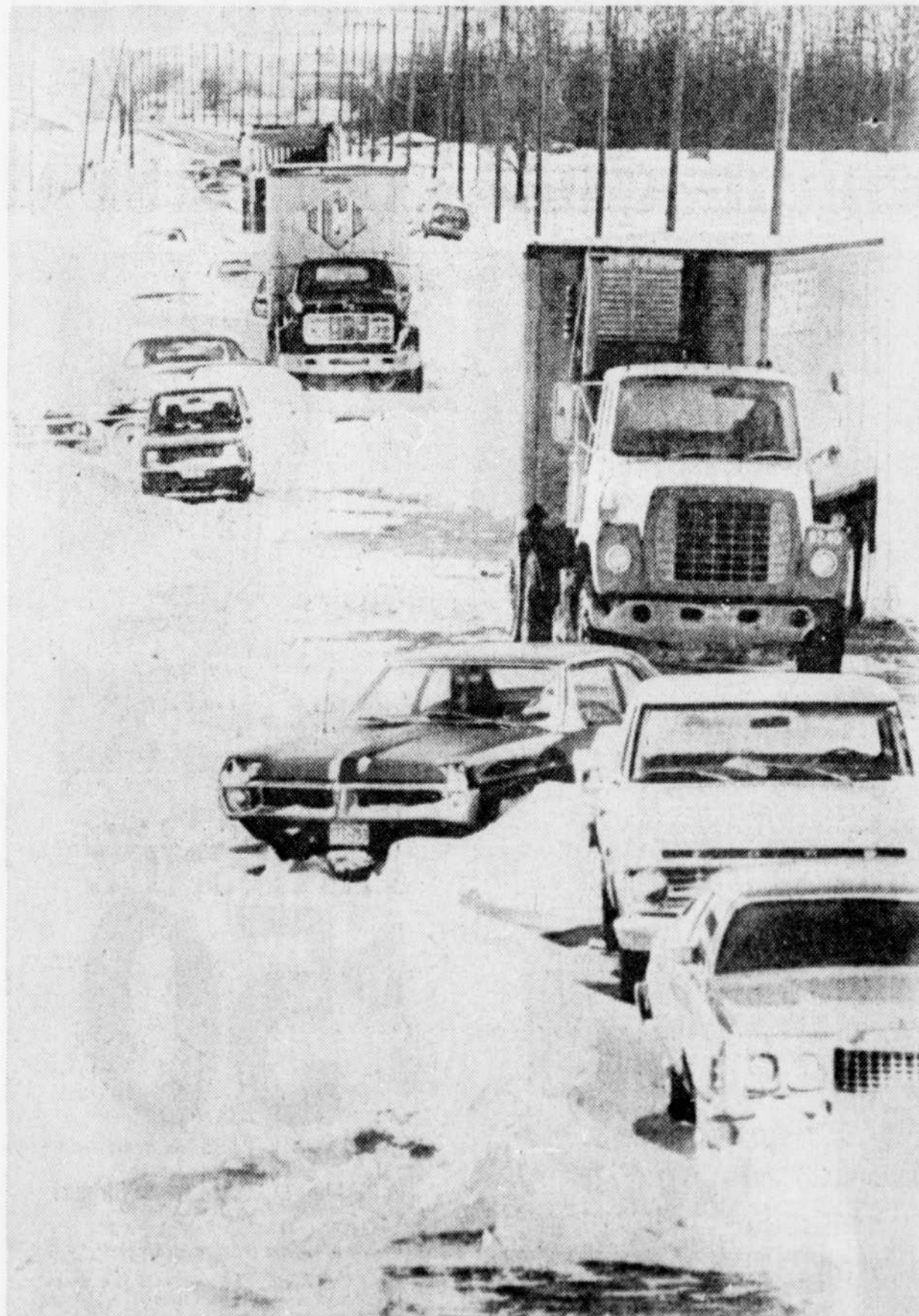
Ayant subi le même sort, des centaines d'autres sinistrés de la tenace poudrière ont trouvé refuge dans les hôtels et les restaurants de La Pocatière. Le surplus des rescapés ont été dirigés au collège de Sainte-Anne. Tous attendaient encore, en fin d'après-midi, hier, une accalmie tardive et incertaine, qui leur permettrait de reprendre la route.

Mais la Sûreté du Québec maintenait toujours sa réponse laconique que toutes les routes conduisant de La Pocatière à Saint-Pacôme et Rivière-Ouelle restaient impraticables et complètement bloquées. C'était toujours la visibilité nulle. Fermée aux sorties de Saint-Pascal et de Saint-Jean-Port-Joli, la Transcanadienne ne sera rouverte à la circulation que lorsqu'on aura réussi à dégager les centaines de véhicules qui s'y trouvent.

Vents de 100 kilomètres

Au restaurant Martinet Plaza, (Suite à la page A2, 5e col.)

Autres nouvelles
en pages A-2 et A-10



300 véhicules immobilisés

Sur une distance de six milles, pas moins de 300 autos et camions ont été immobilisés par la tempête sur la route qui relie Niagara Falls à Thorold, en Ontario. Contrairement aux voyageurs de la "20", les occupants de ces véhicules n'ont pas eu à parcourir de longues distances pour trouver un refuge.

Sauvetage dramatique... (Suite de la première page)

au coeur de la plaine "poudreuse" de Kamouraska, les appareils déterminant la vitesse des vents ont enregistré des bourrasques de 100 kilomètres-heure, atteignant la limite des cadrans, à certaines périodes de pointe de samedi et de dimanche. Sans répit, pendant deux heures, samedi, les appareils ont indiqué 80 kilomètres-heure. "Inutile d'ajouter qu'on n'y voyait pas plus loin que son nez", a remarqué le gérant du Martinet.

Sauvetage difficile

Dans les circonstances, de premières tentatives pour porter secours aux automobilistes en panne entre les deux viaducs situés de part et d'autre de La Pocatière se sont soldées par un échec complet, samedi après-midi. Ce n'est qu'au milieu de la journée de dimanche, aux appels d'urgence de la Sûreté du Québec, qu'une trentaine de motoneigistes triés sur le volet ont risqué de foncer dans le blizzard, pour libérer en priorité les femmes et les enfants de la longue file de voitures enlisées dans bien des cas depuis près de 40 heures. Les sauveteurs y ont trouvé des occupants affamés, hébétés de peur et transis de froid. Le sauvetage a duré jusqu'à dimanche soir, soit vers le Martinet Plaza ou La Pocatière.

Une autre équipe de secours d'urgence, formée de remorqueurs de

dépannage et de véhicules 4 X 4, précédés de deux "loaders" a mis plus de trois heures pour parcourir les quelques milles les séparant d'autres véhicules prisonniers de la poudrière.

Communications par radio-téléphone

C'est grâce au centre routier de radio-téléphone du Martinet Plaza, opérant sur le canal 9, que ces centaines de personnes ont ainsi été secourues. La liaison a été établie avec des chauffeurs de camions-remorques, dont les véhicules sont équipés d'appareils de transmission. Eux-mêmes immobilisés depuis la nuit de vendredi à samedi, ces chauffeurs de camions-remorques ont fait la navette entre les voitures en panne, pour constater la situation et retransmettre l'information aux secouristes. Certains chauffeurs ont refusé de quitter les lieux pendant plus de 60 heures afin de continuer ce service d'urgence. "Ils n'ont voulu accepter que des sandwich, du café et ce qu'on pouvait leur apporter d'essence, par motoneige", a précisé le responsable du centre radio-téléphone du Martinet Plaza.

Manque de coordination

Le gérant de cet établissement a par ailleurs déploré un manque inacceptable de coordination entre les services de la Sûreté du Québec et de la Voirie, pendant ces trois longues et pénibles journées.

Constamment sur la brèche et en communication par radio avec le Martinet, les policiers de Saint-Pascal ont cherché d'une part à empêcher d'autres automobilistes de s'ajouter à l'embouteillage. Mais les bulletins de météo en provenance de Rivière-du-Loup ou de Québec contredisaient les avertissements aux automobilistes que tout était bloqué et qu'il n'y avait définitivement pas moyen de passer, dans le secteur de La Pocatière-Rivière-Ouelle. "Des que survenait une charrie ou que se voyait le signalant d'un véhicule de dépannage, c'était la rue à l'extérieur et aux routes toujours bloquées", a-t-on souligné.

"On sait très bien que le Martinet et La Pocatière se trouvent au centre d'un rayon de 30 milles, où se vivent plus que partout ailleurs tempêtes, poudrière et embouteillages, mais on attend toujours en vain qu'on se décide enfin d'y instaurer un service public donnant les véritables conditions météorologiques et routières du milieu, pour éviter de tels sinistres", a-t-on remarqué avec insistance.



C'est pas drôle d'être drôle

J'ai rencontré, hier, mon ami Tristan L'Heureux, humoriste. Un vieux copain dont le métier est de faire rire. Pauvre diable!

Il était pitoyable. Quelle tristesse sous un si joli nom! Bernard Derome, à côté, aurait eu l'air du Bonhomme Carnaval.

Tristan, lui, avait celui d'un Saint-Bernard. De Rome? Non, des Alpes, comme tous les Saint-Bernard qui se respectent.

"Foutu, je suis foutu!"

Je partis à rire. Aux éclats. J'éclatais de rire. Pour bien montrer que je la trouvais bien bonne. "Foutu, je suis fou-tu!" Ha! Ha! Ha! Quel esprit!

Vous auriez fait de même à ma place. (Fatalement, puisque vous auriez été à ma place). Tristan est humoriste. Donc, il est drôle.

Quand il parle, je ris. Je ne peux quand même avoir l'air du gars qui ne l'a pas comprise. Je ris d'abord, j'essaie de comprendre ensuite.

Si Tristan était professeur d'université, au lieu de rire, je prendrais un air sévère. Les lèvres pincées, les sourcils en accent aigu. Moi quand un professeur parle, je réfléchis. J'essaie de comprendre ensuite.

Pour ne pas perdre la face. De peur de ne pas la retrouver. Et comme je ne suis pas hypocrite, j'y tiens. Si j'étais un visage à deux faces, ce serait différent.

Tristan m'interrompt en plein crescendo. Mon ha! resta suspendu. bêtement, et mourut étranqué sans faire la une des quotidiens. Il en eut été autrement s'il avait été fusillé du regard.

"Idiot, y'a rien de drôle. Je suis foutu, t'as compris? Je suis fou, tu as compris? Là tu peux rire. Je ne peux même plus être drôle, tu comprends? Ris pas, là je suis sérieux".

Ris, ris pas. Je me sentais comme le cheval qui s'appelait Hercule et qui est mort à force de se faire crier "avance Hercule". Je restai la bouche ouverte, béante, n'osant plus la fermer de peur de devenir expressif. Il enchâma: "Avant, il y avait les femmes. Tu pouvais rire des femmes".

J'allais répondre qu'il y avait toujours des femmes — du moins il me semble — et qu'on pouvait donc toujours rire d'après bon coeur, mais je n'eus pas le temps. "Mon vieux, il n'y a plus de femmes. Seulement des féministes. Je me suis fait traiter de "sexiste" une fois. Fini!"

Sexiste? Peut-être... Mais sûrement pas avec des femmes, ce pauvre Tristan...ce qu'il était abattu.

A côté de lui, un Saint-Bernard aurait eu l'air de rive tant il aurait trouvé Bernard Derome drôle. "Avant, il y avait les cures. Ça faisait toujours rire les cures. Maintenant les jeunes ne savent même plus à quoi ça ressemble, un cure".

Il sortit de sa poche une liste aussi longue qu'un générique de film français. "Tout ça, c'est des sujets dont tu ne peux plus te moquer. Les Anglais? Depuis le 15 novembre, ils font pitie. Les Italiens? Les Polonais? C'est des minorités. Les sauvages? Je ne tiens pas à passer pour un m...français. Les policiers? La Ligue des droits de l'homme ne permet plus qu'on les ridiculise. Les séparatistes? Ils ne sont pas drôles. Les fédéralistes? Ça n'intéresse plus personne. Tout ce qui restait, c'était les Newties".

Je m'apprêtais à rire. Parce que les farces sur les Newties c'est amusant. La preuve, tout le monde les rit.

"Eh bien imagine-toi qu'il vient de se fonder une Association de défense des droits des Newties. J'ai bien essayé de remplacer les blagues sur les Newties par des blagues sur les Terre-Neuviens. Les Québécois ne les comprennent pas".

Le père Plexe

Les rescapés: "On n'a jamais rien vu de pareil"

par Réal LABERGE du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — "L'autobus a quitté Montréal vendredi à 18h. A minuit, la tempête nous a bloqués quelques heures à Lévis. A cinq heures du matin, nous sommes parvenus de peine et de misère à La Pocatière. Plus loin, tout était bloqué. Pendant toute la journée de samedi, nous avons attendu dans un restaurant. Puis on nous a dit qu'il faudrait coucher à l'hôtel. La même chose, dimanche. C'est lundi, trois jours et trois nuits après notre départ, et il n'est toujours pas question de repartir. C'est long en maudit, de Montréal à Rivière-du-Loup!"

Ce commentaire laconique et désabusé d'un capitaine de navire, "qui en a vu bien d'autres dans les mers du Sud", résume le périple d'une vingtaine de passagers d'un autobus Voyageur immobilisé par la cinquième tempête à s'abattre dans le secteur de La Pocatière depuis décembre.

Il commande "un autre gin".

Mais dans le "lobby" de l'hôtel Victoria, dans la salle à dîner, ou faisant la navette entre les chambres pleines à craquer et la baie vitrée qui permet un coup d'oeil à la poudrière qui persiste, d'autres sinistrés de la tempête s'agitent.

Ils ont pensé mourir

Ils ont connu une tout autre aventure! "C'est par miracle qu'on s'en est sauvé. On pensait mourir. Pris dans l'auto pendant 27 heures sur la transcanadienne. Pas moyen de sortir. On voyait rien à dix pieds. Rien à manger. Sylvie n'a que deux ans. Moi aussi j'en ai pleuré un coup!" commente une jeune maman de Québec, d'une trentaine d'années.

Ils sont du groupe des rescapés qu'une équipe de secours d'urgence est parvenue à atteindre, dimanche après-midi.

Attablés à une partie de "500" ou

entourant les joueurs de cartes, d'autres automobilistes y vont de leurs commentaires. Plusieurs ont fait trois ou quatre milles à pied, dans les banes de neige et la poudrière, au hasard ou suivant les traces des "ski-doo". "Par chance qu'il n'y avait pas trop de femmes et d'enfants dans la file de voitures enlisées sur la transcanadienne." A l'arrivée des motoneiges, dans le blizzard, "on leur a dit que d'autres voitures, en avant, avec des familles, étaient prises depuis la veille au soir. On pensait qu'il pouvait y avoir des morts".

Sauf deux nuits presque sans dormir et "avoir manqué d'étouffer dans la poudrière", on juge s'en être bien tirés.

D'autres y vont de leurs exploits. "Faut pas aller trop vite, la porte ouverte! C'est dans la sortie de l'autoroute que ça a été le plus difficile. Mais j'ai réussi à faire une trace jusqu'à La Pocatière. J'ai jamais rien vu de pareil.

Malgré cette belle assurance, le va-et-vient est perpétuel entre le téléphone, un petit tour dehors, pour voir s'il y a moyen de passer par la route secondaire de Saint-Onésime. Dès qu'un nouveau venu arrive, c'est la bousculade pour s'informer "si c'est débloqué" ou si la bourrasque commence à s'apaiser.

Un sauveteur en motoneige

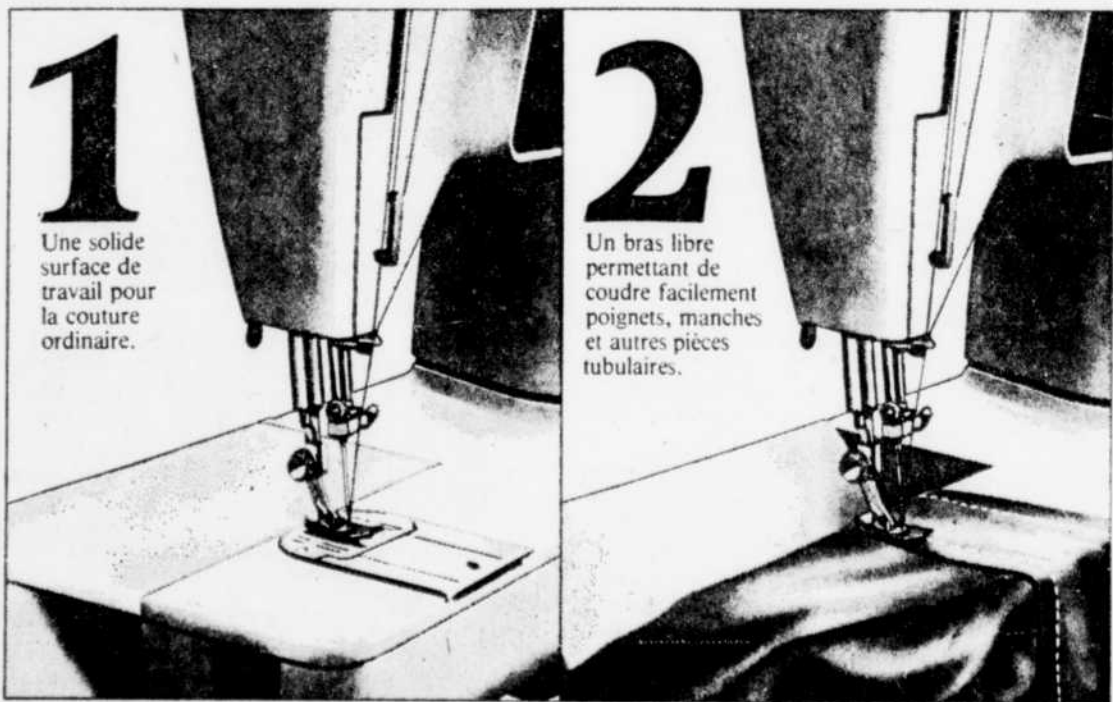
Au restaurant d'en face, un des jeunes motoneigistes qui ont répondu à l'appel de la Sûreté du Québec relate son après-midi de dimanche. Il s'est rendu au Martinet Plaza. Ça lui a pris deux heures, lui et un copain, pour faire les quatre milles, de La Pocatière. "On ne voyait pas les automobiles en panne; il fallait les chercher sur la transcanadienne; le carburateur gelait; le moteur avait des ratées; la chenille bloquait; les gens avaient peur d'embarquer; il nous fallait arrêter, parce que derrière, ils gelaient et étouffaient.

Lui et son compagnon, ils ont réussi à faire trois voyages, avec des femmes et des enfants. Au quatrième, son copain a fouillé entre deux bancs de neige. Il n'a pu éviter la collision, "parce que je ne voyais plus rien". Il faisait déjà noir, quand ils ont réussi à s'en sortir et regagner La Pocatière.

Son mari est disparu

Au restaurant "La Lanterne", à l'entrée ouest de La Pocatière, une jeune femme d'Ontario était affolée. Son mari était resté à l'auto parce qu'il n'y avait pas de place sur les quelques motoneiges qui étaient venues le libérer quatre heures plus tôt. Entre-temps, l'équipe de secours d'urgence en "jeeps" précédées de charrettes était revenue en déclarant qu'il semblait n'y avoir plus personne dans les centaines de voitures emprêtrées sur la Transcanadienne. Ce n'est que tard en soirée que le couple serait finalement parvenu à se rejoindre par téléphone.

Seule Singer vous offre deux surfaces de travail sur une seule machine, la Flip & Sew!



1 Une solide surface de travail pour la couture ordinaire.

2 Un bras libre permettant de coudre facilement poignets, manches et autres pièces tubulaires.

Afin de vous faciliter encore plus la tâche, cette machine à point extensible possède un dispositif pour boutonnières 2 temps à même, une gamme de points mode et fantaisie à même et une aiguille oblique. Elle possède également les caractéristiques de qualité Singer.

Venez voir la Flip & Sew dès aujourd'hui au magasin Singer près de chez vous. Renseignez-vous au sujet de nos modalités d'échange et de nos facilités de paiement.



SINGER

Offerte à \$364⁹⁵, vous ÉPARGNEZ \$50 (meuble ou mallette en sus)

Faites de 1977 votre année Singer!

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants.

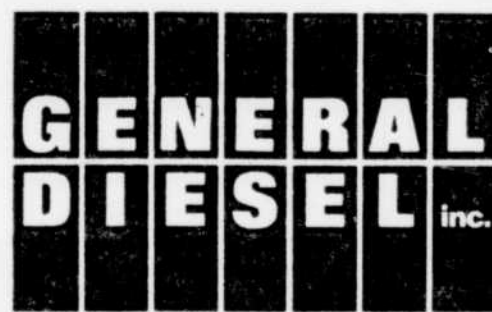
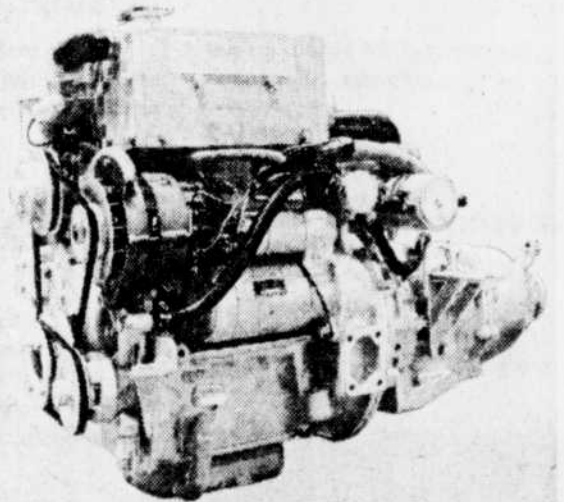
Chez Singer vous en obtenez toujours plus pour votre argent.

*Marque de commerce de La Compagnie Singer du Canada Ltd. Et le prix peut varier.

Moteurs Diésel marins Isuzu PETITS MAIS CAPABLES

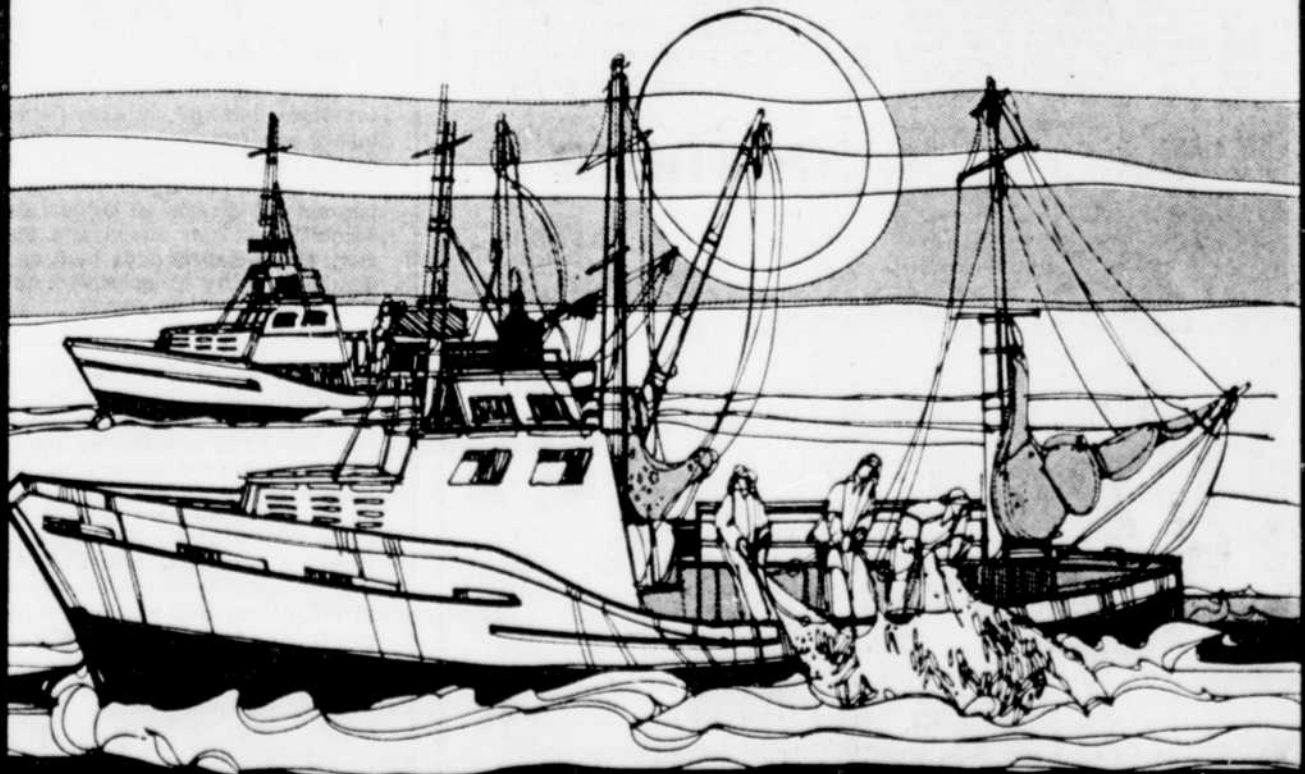
- 20 à 60 h.p. (2, 3 ou 4 cylindres)
 - ne prennent pas beaucoup de place (38 po. de long avec la transmission, 477 livres)
 - s'installent facilement
 - économiques d'achat et d'opération
 - pièces disponibles
 - service garanti par General Diesel
- General Diesel vend aussi les puissants moteurs marins Detroit Diesel (40 à 1.200 h.p.) et les transmissions Allison.

Vite! Contactez-nous pour mieux connaître ces petites merveilles qui s'appellent Isuzu! Si vous voulez parler d'adaptation du moteur à une transmission existante, ou d'une installation nouvelle, vous verrez que nos gars sont spécialistes dans le domaine. Enfin, notez que nous avons un important stock de moteurs et de pièces de rechange: c'est pour cela que chez nous, ça n'traîne pas!



2997 rue Watt, Ste-Foy, Québec, G1X 3W1 (boulevard Charest, sortie Blaise Pascal) Telephone: (418) 651-5371, Telex: 051-3454, TWX: 610-571-5720 Succursale à New Richmond Rue McCormick, New Richmond, Co. Bonaventure, Qué. G0G 1Y0 Telephone: (418) 392-5071, (418) 392-5072

Chez nous, ça n'traîne pas!



MAIL ST-ROCH PLACE FLEUR DE LYS PLACE L'ORNIÈRE ST-AUGUSTIN PLACE LAURIER

522-8126 529-5291 843-2845 (418) 878-2843 651-4021

CHICOUTIMI RIMOUSKI ORSAINVILLE LEVIS DONNACONA

(418) 549-0030 (418) 723-2072 626-8333 (418) 837-6157 (418) 285-2562

MONTMAGNY RIVIÈRE-DU-LOUP CABANO TROIS-PISTOLES LA POCATIÈRE

(418) 248-3734 (418) 862-2789 (418) 864-3003 (418) 861-3116 (418) 866-3712

Le Rassemblement populaire est sur sa lancée

par Benoit ROUTHIER

Le Rassemblement populaire, parti politique qui s'opposera au Progrès civique du maire de Québec en novembre, compte une centaine de membres et se veut un parti municipal au service des intérêts des travailleurs.

En fait, il s'agit d'une philosophie du développement qui s'opposera à celle de l'équipe de M. Gilles Lamontagne.

Lors d'une conférence de presse qui réunissait environ 80 membres ou sympathisants au Centre Durocher, hier soir, il a été confirmé ce que LE SOLEIL annonçait récemment: le Rassemblement populaire présentera des candidats à tous les postes de conseillers et à la mairie.

Dans un manifeste lu par M. Jacques Vandal, le Rassemblement populaire dénonce à grands traits le style d'administration de l'équipe Lamontagne et prône l'élection de "vrais représentants de la population plutôt que des gros trusts et grosses industries".

A partir des districts

Le nouveau parti politique municipal, selon le porte-parole Pierre Racicot, veut s'organiser sur la base des districts électoraux. Chaque district aura donc une assemblée générale des membres. L'instance suprême du district. Cette assemblée aura un comité exécutif composé d'un responsable de district, de trois comités permanents du parti (implantation, appui, solidarité/services) et de cinq conseillers dont la principale fonction sera de faire part des problèmes et de transmettre le pouls du milieu.

L'exécutif voit à déléguer deux représentants au comité de coordi-

nation s'il s'agit des districts électoraux Champlain, Saint-Sauveur/Saint-Roch, et Limoilou et un représentant pour les districts de Duberger, Les Saules, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest.

Le comité de coordination assume la liaison entre les districts, prépare la stratégie électorale et planifie les interventions publiques du parti.

L'assemblée générale du Rassemblement populaire est l'instance suprême du parti. Elle adopte le programme, nomme le candidat à la mairie et ratifie les candidats élus par les districts ainsi que les délégués des districts au comité de coordination.

Jusqu'ici deux rassemblements de districts ont été formés: Champlain et Saint-Sauveur/Saint-Roch. Celui de Limoilou sera formellement accepté par l'assemblée générale du parti d'ici à trois semaines.

Dans Duberger, Les Saules, Neufchâtel et Charlesbourg-Ouest, les militants sont provisoirement réunis pour se donner une meilleure organisation.

Au cours des prochains mois, le Rassemblement populaire verra à l'élaboration du programme du parti. Il sera prêt pour juin, a-t-on dit hier soir.

Enfin, d'ici au mois de septembre, les militants procèderont à la nomination des candidats.

Pour combler ses besoins matériels, le nouveau parti lancera une campagne de souscription populaire à une date qui n'est pas encore déterminée.

Le Rassemblement populaire compte sur l'appui des groupes populaires, des mouvements coopératifs, des syndicats mais ces orga-

nismes demeurent complètement autonomes.

M. Racicot a dit qu'on ne sollicitera pas l'appui du Parti québécois mais qu'on ne lui dira pas de ne pas aider le Rassemblement populaire s'il offre ses services.

Des responsables de districts et représentants au comité de coordi-

nation ont été présentés hier. Nommés MM. Paul Tremblay, Emile Perron, Marc Rolland, Robert Bilodeau, Denis Plamondon, Pierre Racicot, Claire Minguy Deschêne.

Un troisième parti?

Ce parti, qui se veut aussi un mouvement d'éducation politique et de formation, tenterait selon M.

Racicot, d'entrer en relation avec d'autres formations politiques hypothétiques qui présenteraient des affinités, ce en vue d'une union possible des forces.

Il est rumeur présentement qu'un autre parti politique municipal voit le jour, cette fois issu de membres du Comité des citoyens du

vieux Québec dont le président est M. André Sirois.

Enfin, le porte-parole a laissé entendre que le Rassemblement populaire a de bonnes chances de faire une forte trouée à l'hôtel de ville. Le maire Lamontagne même pourrait, a-t-il dit, avoir à livrer une chaude lutte.



Au lancement du Rassemblement populaire de Québec, on remarquait la présence (de droite à gauche) de M. Robert Bilodeau, responsable du district Champlain,

M. Jacques Vandal, qui a lu le manifeste, M. Pierre Racicot, porte-parole du Rassemblement, et M. Emile Perron, pour le district de Saint-Roch/Saint-Sauveur.

Régie de l'assurance-maladie

Un employé sur cinq, fatigué dès le début de la journée

par Ghislaine RHEAULT

Lorsque la journée commence à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, un employé sur cinq est déjà fatigué. Les plus fatigués sont les fonctionnaires et les employés occasionnels. Les moins fatigués sont les professionnels et les cadres.

C'est l'une des conclusions, un brin caricaturale, que l'on peut tirer d'une enquête maison faite récemment à la Régie de l'assurance-maladie. 1.514 employés, dont 66 pour 100 sont fonctionnaires, y ont répondu, sur une possibilité de 1.800 employés.

Il s'agissait d'établir le profil des habitudes de vie de ces employés relativement à la santé. On découvre en lisant les résultats diffusés par les relations publiques de la régie qu'il ne suffit pas de travailler au cœur de la "machine payante" des soins de santé au Québec pour être un modèle au plan des habitudes de vie.

Des indices

On fume beaucoup (48 pour 100 ne fument pas, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne nationale qui était de 45 pour 100 en 1974). Cependant, on boit relativement peu. Un pour cent des femmes répondeuses consomment

quotidiennement de l'alcool. Chez les hommes, ce pourcentage grimpe à 8,2 pour 100. Ce sont cependant les employés professionnels qui battent le record de 10,4 pour 100.

On consomme très peu de tranquillisants ou de somnifères (3,2 pour 100 seulement en font usage tous les jours ou rarement). Mais on ne s'alimente pas parfaitement. Les employés de la régie se nourrissent davantage de pain et de céréales que de fruits et de légumes. Peut-être peut-on expliquer par cela le nombre réduit d'employés ayant un poids normal. D'après l'enquête, le tiers seulement d'entre eux ont un poids normal. L'étude ne dit pas cependant dans quelle proportion ce poids est plus ou moins élevé que la norme.

Les cadres: la vie rêvée

Les données les plus intéressantes de l'enquête sont toutefois celles qui permettent d'établir des distinctions entre les habitudes des différents groupes de travailleurs: cadres, professionnels ou fonctionnaires.

Ainsi, le matin, 91,2 pour 100 des cadres de la régie (qui ont répondu au questionnaire) prennent un petit déjeuner. Pour l'ensemble des employés, cette moyenne baisse à 70,2 pour 100. D'autre part, si 55 pour 100 des employés dinent au bureau, cette proportion s'élève à 64,9 pour 100 lorsqu'il s'agit des employés fonctionnaires.

21,2 pour 100 des répondants se disent fatigués après une nuit de sommeil. 24 pour 100 des fonctionnaires sont fatigués, 9,9 pour 100 des professionnels le sont. Les moins fatigués sont les cadres de la régie (8,8 pour 100).

Pendant la journée, même phénomène. 42 pour 100 des fonctionnaires se disent fatigués au travail. Cette fatigue n'est ressentie que par 17 pour 100 des professionnels et des cadres.

Les cadres se détendent pendant la journée (74,3 pour 100). Les fonctionnaires beaucoup moins (45 pour 100).

Dans l'ensemble, la majorité des employés font de l'exercice physique. En été, 2,8 fois par semaine, en hiver 2 fois par semaine. Ce sont les employés occasionnels qui font le plus d'activités physiques.

Dans le document diffusé, la régie insiste pour qu'on n'applique pas ces résultats à l'ensemble des employés de la fonction publique en raison de la jeunesse des employés (27,5 ans d'âge moyen). Notons de plus que 71 pour 100 des répondants étaient des femmes, 73,6 pour 100 d'entre elles sont fonctionnaires et 16 pour 100 occasionnelles.

Ecole de marine: Rimouski demande au PQ de trancher

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La direction du CEGEP de Rimouski a convoqué hier une conférence de presse, pour dénoncer un article et un éditorial publiés respectivement le 25 et 27 janvier derniers, dans LE SOLEIL l'article du 25 étant intitulé: "L'enseignement maritime voué à l'échec".

Ce texte, publié sur huit colonnes en page A-3, traite d'une demande que les pilotes du Saint-Laurent ont adressée au ministre de l'Éducation, visant à rouvrir le dossier concernant l'enseignement maritime au Québec.

Le directeur général du CEGEP, M. Gilles Beauchemin, et le commandant Roch Lavoie, commandant de l'Institut de marine, ont violemment dénoncé ces textes qu'ils disent fautive et d'attaques gratuites, qu'il est pourtant facile de réfuter par des faits concrets et vérifiables.

M. Beauchemin trouve normal que des groupes opposés au rapatriement à Rimouski de l'Institut de marine profitent de l'élection d'un nouveau gouvernement, pour tenter de renverser cette décision, mais il déplore qu'on emploie pour ce faire, des arguments fallacieux qui risquent de nuire au recrutement, et c'est pourquoi il sollicite en même temps une

prise de position claire et rapide, de la part du ministre de l'Éducation, afin que cessent ces campagnes de dénigrement qui ne peuvent que nuire à l'enseignement maritime.

Dans un bref tableau historique, la direction du CEGEP rappelle que l'enseignement maritime au Québec a pris naissance à Rimouski à la fin du siècle dernier, et que c'est à Rimouski que fut fondée en 1944 l'École de marine, la première du genre à travers tout le Canada, et qu'elle fut seule à dispenser cet enseignement au Québec jusqu'au début des années 60.

Ce n'est qu'en 1967 que l'option navigation fut transférée à Québec, et l'option mécanique de marine est toujours demeurée à Rimouski. Quant aux exigences de l'option radio-communications, qui était de niveau collégial à Rimouski, elles ont été abaissées pour en faire un cours de niveau secondaire lors de la reprise de cet enseignement à Québec.

Et M. Beauchemin ajoute que si "le Québec a déjà été en avance d'au moins 20 ans sur les autres provinces du

Canada dans le domaine de l'enseignement maritime", il ne faut pas oublier que c'est à Rimouski que cet enseignement était dispensé, et les pilotes doivent le savoir, eux qui ont étudié et gradué à Rimouski.

Quant à l'affirmation selon laquelle l'enseignement maritime à Rimouski serait voué à l'échec, M. Beauchemin rappelle que la qualité d'un enseignement se vérifie par la compétence des professeurs qui le dispensent, les équipements mis à leur disposition et finalement par la valeur des finissants qui en sont bénéficiaires.

En ce qui concerne la compétence des professeurs, dit-il, elle ne peut être mise en doute, puisqu'ils possèdent toutes les qualifications requises par le ministère de l'Éducation et par le ministère fédéral des Transports, et qu'ils ont aussi été recrutés en fonction de leur expérience du milieu maritime.

Au point de vue de l'équipement, le directeur général précise que l'Institut possède pour plus d'un million de dollars d'équipement spécialisé, dont deux radars, des appareils électroniques de

navigation tels que Decca et Loran et d'un laboratoire complet en météo.

Quant à la clientèle étudiante, dit le directeur, elle n'a pas cessé d'augmenter. De 151 étudiants en 1974, les effectifs sont passés à 194 en 1975, à 196 en 1976 et les prévisions pour 1977 sont fixées à 290, avec l'aménagement de locaux à l'Institut Mgr-Courchesne.

Enfin, MM. Beauchemin et Lavoie affirment qu'il est faux de prétendre que deux comités consultatifs étaient opposés à l'implantation à Rimouski de l'enseignement maritime, puisque le comité consultatif provincial appuie fermement l'implantation à Rimouski, et toutes ses recommandations depuis deux ans vont dans ce sens.

Ces mises au point étant faites, l'Institut maritime estime que c'est maintenant au tour du ministère de l'Éducation de réaffirmer clairement la décision prise, afin de faire échec et mat aux contestataires de la dernière chance.

TOUS TRAVAUX ARTISTIQUES EN FER, CUIVRE ET BRONZE
SPECIALITES: Grille de foyer sur mesure en fer ou en cuivre ou martelé, également hottes de foyer en cuivre.
524-5660



Le fonctionnarisme a des aspects insoupçonnés...

Le Parti acadien veut être "fort"

MONCTON (d'après CP) — Le Parti acadien entend adopter un programme électoral exigeant plus d'autonomie pour les francophones du Nouveau-Brunswick.

Le président du Parti acadien, M. Jean-Pierre Lanteigne, de Bathurst, a déclaré que son parti devait adopter une position autonomiste, s'il ne voulait pas être "emporté par le courant", faisant allusion à l'avènement du Parti québécois au Québec, et à la position précaire des Acadiens, advenant la sécession du Québec.

"Maintenant, plus que jamais, les Acadiens doivent prendre conscience de la nécessité d'avoir un parti politique fort qui sache défendre leurs intérêts", a dit M. Lanteigne.

SEMINAIRE ST-FRANÇOIS
Cap-Rouge
EXAMEN D'ADMISSION DE SECONDAIRE I:
1^{re} session: 29 janvier — 8h.15 à 11h.30
2^e session: 29 janvier — 14h.00 à 16h.30
3^e session: 5 février — 8h.15 à 11h.30
POUR SECONDAIRE II - III - IV:
5 février - 14h.00 à 16h.30
Pour réservations: 633-9689

VENTE / LOCATION / ENTRETIEN
chauffe-eau
CASCADÉ 40 location: \$2.50 par mois
CASCADÉ 60 location: \$3.00 par mois
GUILLLOT
AGENT AUTORISÉ DE L'HYDRO-QUÉBEC
vite comme l'éclair 661-9211

à vendre
Taverne avec propriété à revenus située à Québec, centre ouvrier populaire, chiffre d'affaires \$100,000 par année. Excellente affaire.
Attention distributeurs matériaux, quincaillerie. Entrepôt plus partie bureau, situé boul. Ste-Anne. Surface 5,000 p.c. Terrain 225,000 p.c. Endroit idéal.
Excellent investissement pour bricoleur. Avons dans St-Sauveur un groupe de propriétés totalisant 60 logements à vendre en bloc ou en partie. Revenu brut actuel: \$73,000. Conditions à discuter.
Rodrigue Blouin
667-3226
BUREAU: 683-2103
MORIN & ASSOCIÉS
COURTIERS INC.

l'éditorial

Le port de Québec, souffre-douleur de M. Lang

Ottawa a un péché mignon. Il vient tout juste d'en faire à nouveau la démonstration. Il se plaint (et ne semble pas vouloir s'en corriger) à créer des politiques pan-canadiennes en s'efforçant de les appliquer uniformément d'un océan à l'autre sans égard au caractère et aux besoins particuliers de chaque région. En résultent souvent du gaspillage, des injustices et des torts coûteusement redressables quand ils ne deviennent pas tout simplement irréparables.

Le ministre Otto Lang ne déroge pas à cette habitude discutable. Il vient en effet de refuser catégoriquement d'accéder à une demande de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Communauté urbaine de Québec. Il n'entreprendra pas de travaux de dragage d'entretien de la "Traverse nord" du Saint-Laurent. "Cela exigerait des travaux complexes dont le coût pourrait facilement atteindre \$3 millions" aurait dit le ministre.

Il assoie sa décision sur le principe voulant qu'en matière de transport (l'aide à la navigation incluse) l'usager doit dorénavant payer le coût des services. Principe sur lequel tout le monde s'entend. Ce sont les modes d'application qui causent les problèmes.

Le ministre fédéral des Transports connaît très bien la situation des organismes locaux. Pour cette raison, il occupe une position de force. Il exige d'eux qu'ils lui démontrent que ces travaux de dragage d'entretien serviront au bénéfice de l'ensemble des activités du port de Québec.

Or, pour le moment, nos organismes sont dans l'incapacité de remplir entièrement la condition exigée. C'est d'ailleurs là où la

Chambre de Commerce et la Communauté urbaine semblent vulnérables. Leur objectif mérite le support d'Ottawa mais leur dossier n'est pas suffisamment étoffé.

M. Lang en profite. Il capitalise sur cette faiblesse pour tenter à tort de faire croire qu'une politique nationale peut et doit être appliquée uniformément partout à travers le Canada. Il mise également sur le fait que nos députés libéraux fédéraux Louis Duclos et Gérard Duquet ne semblent pas tellement enclins à affronter le ministre sur cette question. Il peut donc aisément se montrer intraitable et il n'y fait pas défaut.

La raffinerie Aigle d'Or de Saint-Romuald étant, aujourd'hui, le seul usager connu du chenal à réclamer une profondeur de 41 pieds, alors qu'il en paie le coût d'entretien, décrète M. Lang. Ottawa n'a pas à subventionner l'entreprise concernée.

Pour sûr, il appartient à Aigle d'Or de défendre ses intérêts encore qu'il faille tenir compte de sa contribution à la vie économique de notre région. La présence régulière de ses navires sur le Saint-Laurent et en rade de Québec pose également un problème d'ordre écologique qu'il faudra nécessairement discuter un jour prochain. Ceci dit, le problème de la Traverse nord demeure pour l'instant d'un autre ordre. Il se situe au-delà des intérêts particuliers d'Aigle d'Or. M. Lang devrait le comprendre. C'est le développement du port de Québec qui est ici mis en cause. Son importance dépasse donc la subvention indirecte à Aigle d'Or que pourrait représenter la participation fédérale dans l'entretien du chenal à la profondeur de 41 pieds.

Considérée dans toute sa dimension, la décision de M. Lang équivaut à un refus de permettre à tous les navires de fort tonnage d'atteindre Québec. Ce qui veut dire que le transport du pétrole (Aigle d'Or) n'est plus ici le seul mis en cause; c'est le vrac solide, ce sont les conteneurs qu'on met au ban. Le coup bas est sérieux.

Surtout quand on sait M. Lang sur le point de permettre la construction d'un deuxième dock pour conteneurs dans le port d'Halifax à un coût qui dépassera probablement les dix millions de dollars.

Mais la décision de M. Lang peut avoir d'autres conséquences tout aussi sérieuses. Par exemple, celle de décourager certaines industries à s'implanter dans la région de Québec ou encore, celle d'enlever à nos organismes régionaux dévoués au développement industriel et portuaire un instrument de promotion et un pouvoir de négociation essentiels dans la poursuite de leurs objectifs communautaires.

Si la décision de M. Lang est maintenue, le fédéral aura gaspillé \$22 millions pour avoir tenté de donner à la région de Québec l'impression qu'Ottawa s'intéressait sérieusement au développement du port de Québec. Et si on ajoutait à cette somme les \$8,819,333.91 dépensés à Gros-Cacouana sans que rien n'en soit encore sorti, la perte sèche s'éleverait à près de \$32 millions. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quelque part.

Ce qui n'empêche pas M. Lang de faire porter aux Canadiens, et par le fait même aux Québécois, le coût parfois exorbitant de certains services malgré son entêtement à appliquer uniformément sa nouvelle politique du paiement des coûts par l'usager.

Ne continuons-nous pas en effet de subventionner la navigation sur le canal Rideau près d'Ottawa malgré que le péage y ait été introduit en 1975? Les contribuables ont dû déboursier \$4,593,178. en 1975 et 1976 pour amortir les frais d'entretien et d'exploitation de cette voie navigable.

Et la Voie maritime du Saint-Laurent? Qu'en est-il au juste? Au 31 mars 1976 elle accusait un déficit accumulé de \$150,919,349 et une dette accumulée dépassant les \$800 millions. Le revenu prévu pour 1976-1977 (\$27,600,000) ne comprend même pas les intérêts correspondant au déficit de l'administration.

Il est vrai que les Américains partagent avec nous la responsabilité de cette dette. Quand même. Du train où vont les choses nous aurons à payer pour le maintien de cette voie d'eau des sommes colossales. Nous continuerons à subventionner l'accès aux ports canadiens et américains des grands lacs, les industries qui bénéficient de ces services portuaires voire même la sidérurgie américaine que nos mines de fer de la Côte-Nord alimentent avec notre minerai. Et cette situation ne semble pas prête à changer de sitôt.

Aussi et quand M. Lang refuse \$3 millions au port de Québec il applique non plus une politique nationale uniforme mais une politique de "deux poids, deux mesures".

Il laisse aussi croire que, seul, le Haut-Canada est digne de profiter du fédéralisme rentable avec lequel on s'est guère gêné d'écouter les oreilles des Québécois pendant des années.

Raymond GAGNE

l'opinion des lecteurs

Encourageons nos nageurs!

M. le rédacteur en chef,

Je viens de lire la partie sportive de votre journal. Du hockey, on en parle, bon ou pas bon. Nos millionnaires, on les encourage sur tous rapports.

En fin de semaine, il y avait compétition de natation à Montréal, où nos meilleurs espoirs du Québec ont figuré. Nos nageurs du Club Select y ont participé et ont fait bonne figure. Il y a eu des records provinciaux et de très belles marques. Cependant, votre journal a trouvé un petit coin dans les "petites vites" pour parler de cette compétition. C'est encourageant pour les nageurs et pour les parents qui encouragent ces jeunes à faire de si grands efforts. On n'a même pas mentionné que Jules Lemay a eu un record.

Combien de gens sont au courant que pour se rendre à une compétition et bien représenter le club, il faut nager et nager des mille longueurs. Les nageurs s'entraînent de 6 à 7h30

chaque matin et 2½ heures chaque soir. Vous ne parlez jamais de cette discipline dans votre journal. Sous peu, le Club Select s'adressera à la population pour un projet de financement, ce dernier ne rapporte jamais un franc succès, à cause de l'ignorance des gens sur ce sport. Les gens qui

Le Cap-du-Dauphin

M. le rédacteur en chef,

Depuis qu'il est question de l'exploitation du sel aux Îles-de-la-Madeleine, on parle souvent, dans les dépêches, de Rochers-aux-Dauphins comme étant le site de la future mine. Or ce nom n'existe pas dans la géographie des Îles. Il y a bien les Rochers-du-Dauphin. Mais ce ne sont que des écueils où personne n'est allé faire des sondages. Ces rochers sont cependant situés au sud-est du Cap-du-Dauphin d'où ils tirent leur nom, et là

sollicitent se font répondre "Le Club de natation Séléct? Connais pas".

Il faut faire quelque chose pour nous faire connaître. Parlez-en un peu. Venez les voir à l'entraînement au PEPS chaque soir.

P.E. Bolduc Neufchâtel.



Il y a foire et foire

M. le rédacteur en chef,

J'ai pris connaissance dans votre livraison du 20 janvier dernier d'une opinion de M. Yvon Bernier au sujet de l'inscription à Laval qui aurait été une foire.

Je ne suis pas sans m'interroger sur le sens que M. Bernier donne au mot "foire". D'après le petit Robert, il est entendu que ce ne peut être le sens d'un marché public, car il n'aurait pas été là. Son article m'indique clairement qu'étant un être à part, il ne pouvait être comme quelque 20,000 autres (ne s'agit pas "sui generis" qui veut).

D'autre part, ce ne saurait être le sens d'une fête foraine non plus car, il semble bien que M. Bernier ne s'y soit pas tellement amusé. Il ne me reste hélas que deux possibilités.

Ce fut un lieu où régnaient le désordre et la confusion auquel cas, à la prochaine inscription je lui dirai, grâce à ses conseils: "Garçon, veillez à notre paix. C'est une foire ici!" et

enfin, les administrateurs auront la paix.

La dernière possibilité me conduit à comprendre qu'il aurait fait la foire. J'espère qu'il n'a pas trop pollué son entourage alors que ses "instincts grégaires" et sa "tératologie" de comportement l'auraient conduit à la débauche. Si c'est le vrai sens, je n'ai ni le personnel ni l'intention d'empê-

cher ces "hénarques" foires. Si monsieur Bernier était étudiant à Laval il comprendrait sans doute un peu plus la nature d'une inscription.

Vivent les concepts clairs.

Marc Boucher
Charlesbourg, P.Q.

Conduire! Un droit ou un privilège?

M. Marc-André Bédard
Ministre de la Justice.

J'ai à subir depuis le 5 novembre dernier le décès de ma sœur, le Dr Madeleine Trempe, et depuis le 16 décembre, celui du Dr Ginette Lacroix, son amie. Et je crois que ces deux morts sont injustes... tout autant que d'autres tragédies routières qui s'accumulent de plus en plus.

Lorsqu'un individu consomme de la boisson, ne serait-il pas préférable qu'il se fasse reconduire par des amis à jeun ou qu'il se serve de transports en commun, de façon à ne pas nuire à la sécurité d'autrui?

Une étude approfondie a été faite par le ministère fédéral des Transports américain. Fondée sur un vaste travail d'enquête et s'appuyant sur les tests de détection de concentration d'alcool dans le sang des conducteurs

et l'examen minutieux des fiches de police, cette étude élaborée démontre que l'alcool joue un rôle pour la moitié des accidents de la route. Les alcooliques chroniques se trouvent responsables des 2/3 environ de ces morts accidentelles. Ces chiffres passent sous silence le nombre de gens blessés ou infirmes (on estime à 500,000 par an aux E.U. le nombre d'incapacités physiques causées par ces accidents), le coût des dommages matériels, les dépenses en soins médicaux qui en résultent! Et la situation au Québec est comparable.

Il faudrait envisager des efforts pour abaisser le nombre de gens qui conduisent tout en étant sous l'influence de l'alcool. Ceux-ci pourraient comprendre de meilleurs programmes éducatifs destinés au grand public; l'établissement de lois élastiques uniformes qui donneraient à la police le droit de déterminer le taux d'alcool

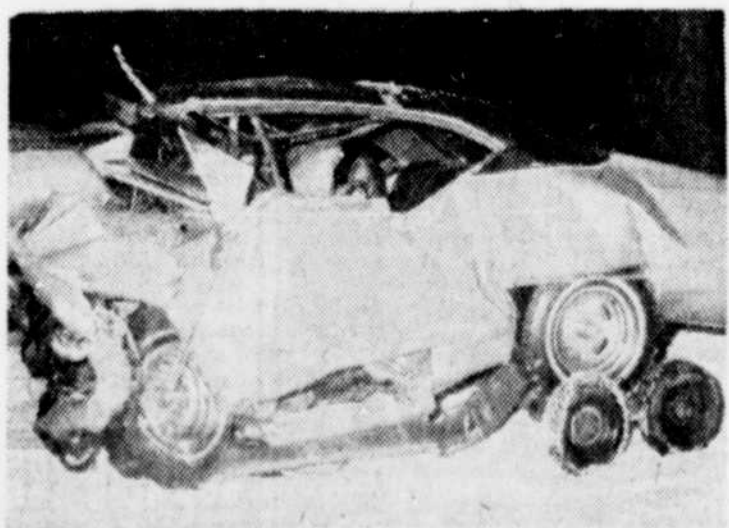
dans le sang de tout conducteur suspect; des mesures pour que la perte du permis de conduire soit automatique pour les alcooliques qui provoquent des accidents mortels pour le moins jusqu'à leur procès; des mesures pour que les conducteurs qui dépassent les normes d'alcool permises perdent leur permis pour un laps de temps déterminé...

Enfin, il faudrait qu'on enlève définitivement le droit de conduire à ceux qui persistent à conduire en état d'ébriété, quelles que soient les circonstances et quel que soit le besoin que ce conducteur irresponsable a de son auto. Lorsque les épileptiques et les gens âgés sont médicalement non aptes à conduire, on leur enlève leur permis sans penser au tort que ça peut leur causer dans leur emploi... en ce qui concerne les conducteurs en état d'ébriété, que fait-on?

Il faudrait se poser la question: conduire, est-ce un droit ou un privilège? Si, en y pensant bien, on s'aperçoit que c'est un privilège: ne devrait-il pas être réservé à ceux qui sont assez adultes et responsables pour éviter de nuire à la sécurité d'autrui?

Et, à mon avis, il est impensable que notre justice se limite à constater des tragédies irréparables sans réagir. Une vie ne se rachète pas. Ne serait-il pas temps de faire un pas dans le sens de la prévention? Les sanctions devraient être imposées avant que l'irréparable n'arrive. Il ne faut pas attendre que dans chacune de nos familles, nous ayons à subir le décès d'un membre cher. Car à ce moment-là, c'est trop tard. Pourquoi ne pas nous protéger?

Suzanne Trempe G., M.D.
Québec.



LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur: Jacques-G. Francoeur	Président et directeur général: Paul-A. Audet	Vice-président et trésorier: Charles-A. Poulin
Rédacteur en chef et Editeur adjoint: Claude Beauchamp	Vice-président du conseil: Jean-Guy Faucher	Directeur de l'information: Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3334	RENSEIGNEMENTS 647-3233	REDACTION 647-3394
-------------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------

la page cinq

Le corps à corps des deux chefs

MM. René Lévesque et Pierre Trudeau ont livré la semaine dernière la ronde préliminaire de ce qui semble devoir être un combat royal.

Bien sûr, l'on peut dire ou souhaiter que la cause de l'indépendance du Québec dépasse la personne du fondateur du Parti québécois et que celle du fédéralisme ne soit pas accrochée au destin du fondateur de Cité libre et co-auteur du document "Pour une politique fonctionnelle". Mais le Québec et le Canada n'échappent pas à la vieille règle non écrite qui veut que les grandes étapes de la vie d'un peuple s'inscrivent d'abord et avant tout dans le visage d'un leader et autour de quelques personnalités fortes.

Les derniers événements sont significatifs à cet égard. Autant la visite périlleuse de M. Lévesque à New York que l'incursion de M. Trudeau dans la capitale québécoise ont fait ressortir que le débat fondamental qui s'amorce sera cristallisé autour des attitudes, des gestes, du sens politique et de la vision des deux premiers ministres. On peut le déplorer, mais il suffit de converser avec des voisins ou des amis, d'écouter des lignes ou

vertes, pour se rendre compte du rôle épouvantable que les citoyens placent sur les frères épaulés de ces deux hommes de proue.

Ce que je retiens finalement du discours de M. Lévesque à New York, c'est que cet homme incarne au plus haut point des aspirations viscérales qui agitent le cœur de tout Québécois. Que l'on soit ou non d'accord avec le grand projet dont il est le porte-étendard, l'on ne pouvait qu'être remué profondément par les accents et la sincérité de cette démarche singulière dans la mecque de la haute finance. Sous peine d'être taxé de fourberie et de duplicité, il fallait qu'il dise les engagements qui sont les siens et constituent le premier article du programme de son parti.

A court terme, une affirmation aussi catégorique est osée et risque de coûter cher en termes d'emprunts et d'investissements. Mais à bien y penser, il n'avait guère le choix, justement à cause du poids énorme des espérances que le père de la nationalisation de l'électricité assume, presque tragiquement.

M. Lévesque peut donner l'impression de forcer les événements en disant que l'indépendance est désormais inéluctable et inévitable.



Mais il parle alors au nom des centaines de milliers de jeunes pour qui le problème est déjà réglé et l'indépendance chose faite, normale et acquise. C'est leur espérance que, avec risques et périls, il a proclamée dans la métropole américaine.

De la même manière, l'intervention de M. Trudeau devant les hommes d'affaires de Québec était remarquable de lucidité et de franchise. Quelle différence avec l'an dernier et le traitement cavalier qu'il assenait au gouvernement provincial d'alors, celui de M. Bourassa. Envoyée la superbe et tranquille arrogance du grand frère devant un cadet qui ne sait pas ce qu'il veut ni où il va. Et bienvenue à un défi exaltant et emballant, qui vient à son heure.

D'autres ont déjà fait l'analyse et l'exégèse de cette semaine politique à marquer d'une pierre blanche.

La polarisation

Mais ce que je retiens surtout du passage de M. Trudeau à Québec, c'est qu'il s'est imposé d'emblée, sans effort et d'un seul essai, comme le véritable leader des forces fédéralistes. Pendant que les autres essaient de comprendre péniblement ce qui se passe, comme si le Québec avait été frappé par une méchante fée, le 15 novembre, M. Trudeau situe le débat là où il doit l'être, au plus haut niveau, bien au-delà de "l'accident électoral" que constitue, aux yeux de certains

citoyens, l'élection d'un gouvernement péquiste.

De part et d'autre, le même désir d'aller au fond des choses, comme disait un autre prophète, la même volonté de "cesser d'agoniser", une semblable impatience de crever l'abcès qui n'en finit plus de gonfler.

M. Lévesque a raison de ne pas vouloir se faire bousculer et de tenter de donner aux Québécois le bon et vrai gouvernement qu'ils ont souhaité le 15 novembre. Mais M. Trudeau est dans son droit de presser le pas pour que prennent fin les incertitudes et les ambiguïtés fondamentales.

Un choix clair, prochain, définitif, l'un et l'autre y tendent de toutes leurs forces, avec leur front de bandière.

En arrière ou autour d'eux, les adversaires et leurs minables crocs-en-jambe apparaissent comme des nains, incapables de perspective, d'envergure intellectuelle et morale, en un mot de leadership.

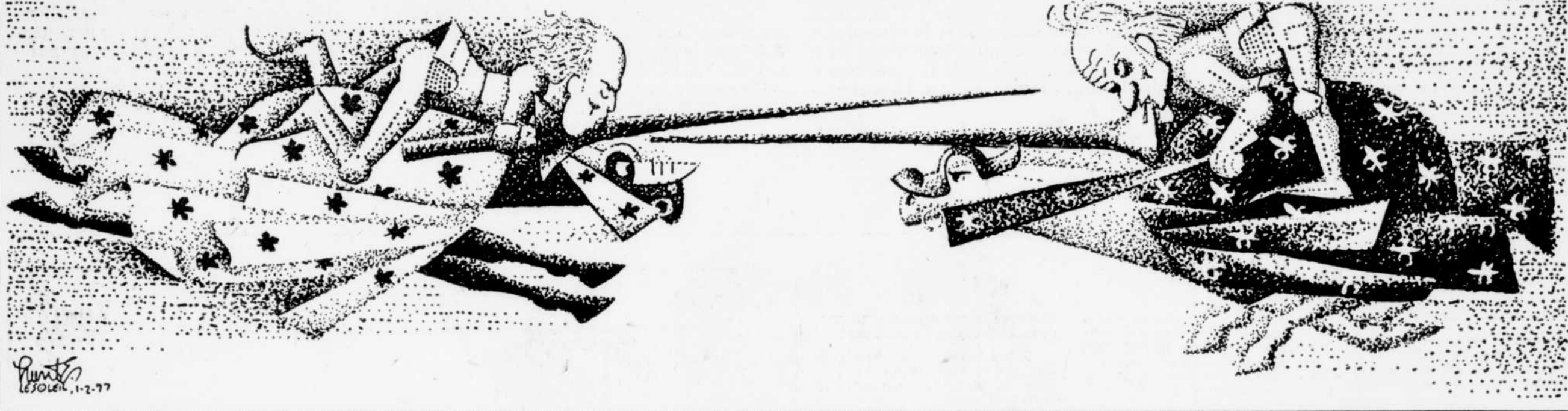
Au Québec, les libéraux, aux prises avec des réglemens de comptes et une lourde succession,

M. Rodrigue Biron, qui refait inlassablement les vieux refrains de M. Bourassa et de Gaby Loubier, les tenants officiels de l'Opposition traquent des ombres chinoises autour de l'arène.

A Ottawa, M. Joe Clark cherche l'alchimie qui lui permettra de prendre le pouvoir sans dire ce qu'il en fera, M. Ed Broadbent découvre avec consternation que le PQ est voué à la souveraineté du Québec et M. André Fortin croit encore que la clé de l'énigme vient des prêts sans intérêt de la Banque du Canada. Quelle misère!

Le fardeau placé sur les épaulés de MM. Lévesque et Trudeau à quelque chose de terrifiant, comme s'ils étaient les héros implacables d'une tragédie grecque. Deux hommes, deux destins par lesquels le Québec s'incarne puissamment. Lequel sortira vainqueur de ce corps à corps, qui en sera terrassé?

Mais ce ne sont pas des demi-dieux, des démiurges, et le combat singulier qu'ils se livrent nous concerne tous. Qu'ils ne soient pas hors de notre atteinte, dans une quelconque olympie, et que les spectateurs que nous sommes tous devenions vite des acteurs de ce drame!



La vie quotidienne des Carter

par Yvette Janssens-Laudy

"Vous m'avez confié la responsabilité d'être proche de vous" a dit le président Carter au peuple américain dans son discours inaugural. Il a, semble-t-il, l'intention de refuser tout ce qui a fait le passé, les présidences "impériales".

La petite Amy est inscrite à la "Stevens Elementary School", une école publique, à 60% noire, non loin de la Maison-Blanche. Rosalynn a déjà dévoilé que Jimmy et elle partageront la même chambre, abandonnant la "Queens Bedroom" à Amy. Elle s'habille et se coiffe simplement et Jimmy Carter a déjà annoncé qu'à l'occasion, il n'hésiterait pas à porter ses "blue jeans" à la Maison-Blanche. Préoccupé par l'aspect "tour d'ivoire" du bureau oval, le nouveau président insiste pour que tout son personnel et pas seulement une poignée de privilégiés ait accès à lui. Il a aussi demandé au public des suggestions pour garder le contact. Il en a reçu des milliers, depuis les "voyages d'écoute" dans des petites villes, jusqu'à une émission de télévision où les téléspectateurs pourraient lui téléphoner en passant par un déjeuneur-sandwich chez Mac Donald. Quand il était gouverneur de la Georgie, Jimmy Carter avait un "People's Day" mensuel où il recevait Monsieur tout le monde. Et le jour de la fête des pères, à la suggestion de la publicité télévisée de "Mac Donald", Amy a emmené son daddy à un des self-services de la chaîne. Et le président joue avec l'idée de faire, en mars ou en avril, un petit déplacement test pour rencontrer de simples citoyens et entendre leurs opinions...

Mais il n'est pas facile d'être "comme tout le monde" quand on est le président des États-Unis. On n'échappe pas facilement aux pompes, aux honneurs et encore moins au service secret. La Maison-Blanche abrite 132 pièces dont un appartement souterrain en cas d'urgence, un cinéma, un gymnase, un central téléphonique impressionnant, une mini-clinique, une biblio-

thèque de 3.700 volumes, une salle de quilles, un court de tennis et une piscine. La maisonnée de 86 domestiques comprend des valets, femmes de chambre, cuisiniers, électriciens, menuisiers, peintres, plombiers, chauffeurs et pas moins de 4 fleuristes — et au moindre événement on fait appel à des "extras". Le personnel administratif — M. Carter étudie la possibilité de réduire cette super structure — compte tant d'assistants (535) que le président en est généralement "protégé" par des cadres "gardes-chiourme". Mais les milliers de lettres et les 6.000 touristes que la Maison-Blanche reçoit chaque jour ne sont qu'un petit exemple des tâches — autres que présidentielles — qui attendent ses responsables. Le luxe et la facilité qui entourent le président sont souvent inévitables: les limousines, les hélicoptères, "Air Force One" et d'autres jets, le yacht, la retraite de campagne (que Jimmy Carter abandonnera paraît-il au profit de sa petite maison de Plains)... tout cela va avec la fonction, appartient au public et doit être préservé pour le successeur du président en fonction.

Le budget de la Maison-Blanche s'élève actuellement à deux millions de dollars. Le président reçoit des émoluments de deux cent mille dollars par an, plus \$50.000 pour ses dépenses. Mais d'autres budgets viennent au secours de la Maison-Blanche, par exemple le département d'Etat, quand les États-Unis reçoivent des dignitaires étrangers.

Le président peut renoncer à un photographe personnel. Les Carter peuvent décider de recevoir, quand il ne s'agit pas de diners officiels, avec une grande simplicité. Ils peuvent éliminer l'alcool pour ne servir que du vin — ou du champagne. Leurs spectacles peuvent être plus "populaires" (de toute façon les artistes sont toujours prêts à offrir gracieusement leurs talents pour le simple prestige de s'être produits à la Maison-Blanche). Jimmy Carter peut symboliquement, quand il ne doit rencontrer aucune personnalité, porter ses "blue



jeans". Rosalynn, si elle en a encore le temps, entre ses fonctions de conseillère politique officieuse, envoyée spéciale, présidente d'une commission de la santé mentale et "First Lady", peut tenter de coudre elle-même une robe pour Amy ou une brassière pour le baby qu'un de ses deux fils qui vivent à la Maison-Blanche avec leurs femmes (le 3ème préfère rester à Atlanta) espère pour le printemps. Tout cela répond sans doute à un certain désir du public de voir à la Maison-Blanche l'Américain moyen qu'il y a élu. De réduire le risque d'un retour à la présidence impériale et abusive d'un Nixon, totalement isolé du public et coupé de la réalité quotidienne. De ne plus permettre aux "fous du président" de tenir l'Amérique dans l'ignorance de ce qui se passe dans "sa" Maison-Blanche. De préserver, en quelque sorte, la démocratie. Jimmy Carter est conscient que pour conserver la confiance des Américains, il doit garder le contact, et que cela ne va pas sans une certaine simplicité, même si présidence oblige...

Document

Il faut contrôler ou détruire le CAD

Le CAD, Centre d'analyse et de documentation, qui avait été mis sur pied par le gouvernement précédent, aurait, semble-t-il, dressé des fiches sur des milliers de Québécois.

Que fera le gouvernement actuel de cette masse de données? La Commission des droits de la personne s'intéresse vivement à cette question qui met en cause certains principes contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne, particulièrement les articles 44, 4 et 5 concernant le droit à l'information, le droit à la réputation et le droit à la vie privée.

Ce Centre d'analyse et de documentation a été monté dans le secret, sans qu'une loi démocratiquement promulguée en ait autorisé la formation. S'il est courant que des services de police s'occupent de rassembler des renseignements dans le but de faciliter la détection des crimes, ils y sont autorisés par des lois qui ont fait le consensus de ceux qui détiennent le pouvoir législatif. Dans le cas du CAD, jamais l'Assemblée nationale ne fut appelée à en approuver l'existence et le fonctionnement.

D'autre part, il convient de rappeler le danger que peut constituer pour le citoyen l'existence d'un tel fichier. En effet, si on monte des dossiers sur les citoyens jugés dangereux, c'est qu'on veut les utiliser par la suite. Or, l'utilisation des dossiers par tel ou tel organisme ou ministère peut conduire à des violations de la vie privée, attenter à la réputation et, dans certains cas, causer un préjudice matériel sérieux comme celui, par exemple, de se faire refuser un emploi.

De plus, si les citoyens ne sont pas au courant de l'existence d'un dossier les concernant, comment peuvent-ils vérifier l'exactitude des faits qui y sont consignés?

Il est donc important de reconnaître à toute personne le droit de savoir l'existence des dossiers qui la concernent, de même que le droit de les consulter et celui de faire

corriger les inexactitudes qui auraient pu s'y glisser.

Prîée de donner son avis sur le sort à réserver au fichier du Centre d'analyse et de documentation, la Commission des droits de la personne a recommandé, la semaine dernière, de détruire les renseignements ainsi obtenus ou de légaliser leur utilisation. Voici le texte intégral de son avis.

par la Commission des droits de la personne

La première serait de détruire les renseignements ainsi obtenus et de tirer de l'histoire du CAD une leçon salutaire pour l'avenir, en dotant le Québec d'une loi concernant les dossiers personnels des citoyens.

La seconde solution, au cas où le gouvernement jugerait que les dossiers du CAD sont indispensables pour la sécurité du Québec, serait de légaliser l'existence du CAD en proposant à l'Assemblée nationale un projet de loi qui donne un cadre administratif à un tel organisme. De plus, une telle loi devrait offrir aux citoyens concernés les garanties énumérées plus haut, soit le droit de consulter leur dossier, ce qui implique qu'ils auraient une connaissance de son existence, et le droit de le faire corriger.

La Commission des droits de la personne a pris conscience de l'ampleur du problème, une première fois, à l'occasion de son mémoire sur le règlement modifiant le règlement sur la Loi des services de santé et des services sociaux, une seconde fois, à l'occasion de la mise à jour de l'existence du CAD.

Il est trop facile, à notre époque, de recueillir toutes sortes de données sur les personnes.

Il est devenu trop facile, à cause de l'ordinateur, de conserver ces données et de les relier les unes aux autres. L'Etat doit intervenir pour contrôler la cueillette, la conservation et l'utilisation de ces données. De nombreux pays l'ont fait, avec plus ou moins de succès. Il est temps que le Québec se dote d'une législation en ce domaine.

Ces garanties nous apparaissent comme minimales. Mais comment les citoyens seront-ils mis au courant que leur nom apparaît à ce fichier? Seront-ils informés individuellement? Dressera-t-on une liste publique? On voit comment il peut être difficile de rectifier après coup une situation qui est née, sinon dans l'illégalité, à tout le moins dans la clandestinité.

Deux solutions peuvent être envisagées pour résoudre le problème posé par le CAD.

Un incendie fait huit morts et 18 blessés à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Huit cadavres ont jusqu'à maintenant été retirés des ruines d'un immeuble de 31 appartements qui a été la proie des flammes hier à Winnipeg.

Plusieurs des 43 locataires ne se sont pas encore présen-

tés à la police et on ignore le nombre d'invités qui pouvaient se trouver dans les logements.

Il faudra donc plusieurs jours encore avant de savoir combien de morts l'incendie a provoqués.

Dix-huit personnes ont été hospitalisées, dont un bébé de trois mois souffrant de brûlures au deuxième et troisième degré.

Des pompiers ont rapporté que l'immeuble de trois étages, situé à l'intersection des

rues Preston et Evanson, était déjà complètement en flammes à leur arrivée, peu après 1 h 30 du matin.

Ils ont vu des sinistrés se jeter par les fenêtres et une mère lancer son enfant du deuxième étage.

On n'a pas encore déterminé la cause de l'incendie.

Mais quelques-uns des locataires ont rapporté à la police que l'incendie a éclaté simultanément dans les deux principales entrées de l'immeuble de trois étages. Une enquête a été ouverte; déjà quelques membres du conseil municipal avaient demandé la démolition de cet édifice que l'on considérait comme une trappe à feu.

Les noms des victimes, quatre hommes, trois femmes et un bébé de 18 mois, ne seront publiés qu'après que les familles auront été informées.

Temoignages

Un témoin, M. Robin Stone, a raconté qu'on n'avait aperçu les flammes, au début, qu'à l'entrée principale et dans une section du rez-de-chaussée. Puis le feu a atteint la toiture et ce fut alors "comme une torche".

Quant à M. Franco Atanasovic, il a vu un bébé en pyjama dans la neige. "Un ambulancier m'a donné un couvert et je l'ai réchauffé. L'enfant a alors cessé de pleurer".

M. Atanasovic a également vu sortir quelqu'un de l'immeuble avec un visage ensanglanté.

Un locataire du deuxième étage, M. George Lawrence, a dit que plusieurs locataires frappaient aux portes des

autres en criant: "Au feu". Il y avait de la panique. Certains incitaient les autres à sauter. Un homme a sauté nu. Il s'est fracturé une jambe.

M. et Mme Ross Seaton ont eu la vie sauve, comme beaucoup d'autres, en se jetant en bas du deuxième étage. La sortie d'urgence était coincée par la glace.

Selon M. Seaton, ces appartements ne comportaient qu'une chambre et une cuisine, mais il y avait jusqu'à six personnes à la fois qui les habitaient.

Incendie criminel à Loretteville

par Lucien LATULIPPE

Un incendie d'origine criminelle a éclaté, hier, dans une maison de rapport de 16 logements située au 90 rue Légaré, à Loretteville. Il y a également eu un début d'incendie à l'école Notre-Dame-de-Fatima qui a été fermée jusqu'à demain matin.

Au 90 rue Légaré, le feu a été allumé dans les boîtes à lettres qui sont encastrées dans le mur. Les pompiers

ont été alertés vers 13h30 et ils ont travaillé environ une heure.

Le directeur adjoint des pompiers, M. Louis Gagnon, laissait entendre, hier soir, que cet incendie semble bien l'oeuvre d'un criminel. Un autre incendie semblable a eu lieu dans la même rue, il y a quelques mois.

Le feu est allumé avec du papier ou avec le courrier qui se trouve dans les boîtes.

Il se propagea par l'entremur jusque dans le plafond que les pompiers ont dû ouvrir, hier après-midi.

La fumée a envahi plusieurs logements et la maison a dû être évacuée par précaution. Les dommages sont estimés à \$20.000.

Le début d'incendie qui a eu lieu à l'école élémentaire Notre-Dame-de-Fatima, située au 211 boulevard Bastien, fait aussi l'objet d'une enquête par la Sûreté du Québec.

Cet incendie a éclaté dans une classe non utilisée pour les élèves. Il était 10h40 et les 260 jeunes qui fréquentent cette institution ont été priés d'évacuer les lieux et ils jouissent d'un congé de quelques jours pour permettre les réfections nécessaires.

Le chef adjoint Gagnon a laissé entendre que le feu avait éclaté dans des piles de papier placées le long d'un mur qui a été léché par les flammes, ainsi qu'une fenê-

tre. Les flammes ont été maîtrisées en quelques minutes malgré une fumée dense.

La classe en question servait à une secrétaire qui y avait son bureau. Un grand ménage devra y être effectué, ainsi que dans le passage. Les dommages sont estimés à \$10.000.

A Beauport

Les policiers-pompiers de Beauport ont, pour leur part, été appelés, hier soir, à combattre un début d'incendie dans l'établissement de M. Raymond Touchette, situé au 4018 boulevard Sainte-Anne.

Une défectuosité de la fournaise en serait la cause. Les pompiers ont dû faire face à une fumée dense et l'un d'eux s'est blessé à une main.

L'alerte a été lancée vers 20h25. La lutte a duré environ une heure. Les dommages ont été limités à l'intérieur de l'établissement et ils sont estimés à \$3.000.

Jeune escroc recherché

Un escroc est à l'oeuvre à Québec et dans la région. La police tient à mettre le public en garde contre ce jeune homme qui se nommerait Jean Létourneau.

L'individu aurait 22 ans. Il est de taille et de grandeur moyennes.

La police précise que l'escroc opère surtout dans les

magasins de musique et ceux d'appareils photographiques. Le jeune homme se servirait de chèques valant de \$350 à \$500.

L'escroc aurait commencé son manège depuis environ un mois et la police croit qu'il a dû échanger des chèques pour plusieurs milliers de dollars.



LE Syndicat DE QUÉBEC
• Mail St-Roch

Concours de la Mariée

Grand prix de
\$1000
en bons d'achat
attribué le 1er juin 1977

Comment participer

- Chaque fiancée doit compléter la formule d'inscription au Salon de la Mariée, troisième étage du Mail St-Roch.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endroit de toutes vos lettres.
- Déposez-les dans une des boîtes spécialement placées à cette effet dans chacun des trois magasins du Syndicat de Québec.

La Mariée sera belle!

Robe de la mariée
Robe longue blanche avec jupe piquée en trois étapes, nouant derrière. Jolie dentelle à l'encolure carrée et aux manches genre "cape". Excellent mariage de polyester à l'extérieur et acétate à la doublure intérieure. Grandeur: 5 à 15 ans.

180.⁰⁰

Chapeau de la mariée
Magnifique chapeau blanc à large rebord avec la même jolie dentelle que sur la robe.

60.⁰⁰

Salon de la mariée, 3e étage, Mail St-Roch.

ECONO PHOTO

des prix formidables - de tous les jours - dans une variété complète pour l'amateur et le professionnel au PHOTO CENTRE BRUNET



AUTOREFLEX TC

Une caméra réflex entièrement automatique avec choix préférentiel sur la vitesse de l'obturateur, 25% plus petite et plus légère que la caméra conventionnelle, avec une gamme complète d'objectifs interchangeables, à un prix budget, ça c'est la nouvelle Autoreflex TC Konica. L'illustration ci-haut reflète sa dimension réelle. Avec objectif Konica Hexanon 50mm f: 1.7.



299.⁴⁵
prix écono-photo

AUTOREFLEX T3

L'Autoreflex T3 de Konica, c'est la réalisation d'une idée géniale: exposition automatique avec pré-sélection du temps et posemètre à cellule CdS à travers l'objectif. Elle fournit la possibilité de la double exposition par l'usage d'un simple bouton. Un système de verrouillage gèle à volonté toute lecture des données pour une ou plusieurs photos. La plus grande de la famille Konica. Avec objectif Konica Hexanon 50mm f: 1.7.

GARANTIE ECONO-PHOTO

Avec l'achat d'une de ces caméras KONICA nous vous GARANTISSONS un rabais de 10% de notre prix courant le jour de votre achat futur, d'ici le 30 juin 1977, sur l'achat de tout accessoire complémentaire de marque KONICA. Ça, c'est de l'ECONO-PHOTO!

Pratiquez l'ECONO-PHOTO au

PHOTO CENTRE
BRUNET

MAIL ST-ROCH QUEBEC 529-5741 PLACE LAURIER STE-FAYE 656-1717 CARREFOUR CHARLESBOURG 623-1504

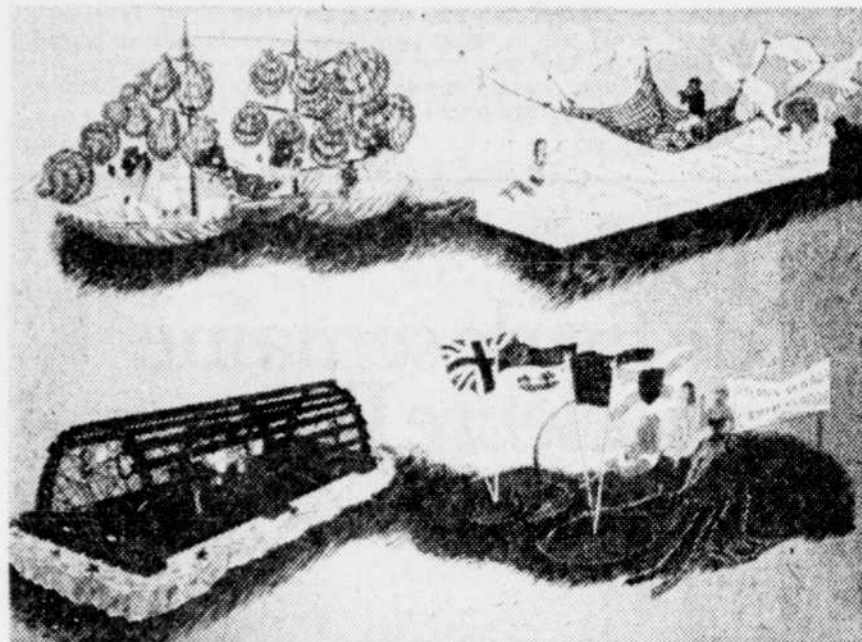


monsieur québec au carnaval

par yves bernier

Les défilés de nuit: 21 chars allégoriques

Les défilés de nuit du 23e Carnaval seront composés de 21 chars allégoriques (dont 4 modules pour le Canada Atlantique), 15 corps de fanfares et des centaines de figurants. Presque tous les chars ont été refaits cette année. On verra le char du Bonhomme, la Grande Neige, les Musiciens, Féerie carnavalesque, les Vikings, le Beau Temps à Québec, Championnat mondial de curling, Swing dans la cabane, le Rire, la Neige qui danse, Sports au Carnaval, le Dragon, Fantaisie hivernale, Chantons tous le joyeux Carnaval, les Duchesses et la Reine. Notons que le défilé du 5 février débutera à 19h au lieu de 20h pour permettre aux parents d'y emmener leurs enfants.



Le Canada Atlantique aux défilés

Encore une fois cette année, les quatre provinces atlantiques participeront aux défilés de nuit du Carnaval, avec 17 autres chars allégoriques. Le char du Canada Atlantique est composé de quatre modules illustrant chaque province et mesure 90 pieds de longueur. Un voilier, des goélands, une cage à homard et un immense crustacé illustrent les liens des provinces avec la mer.

Stationnement de nuit

Durant toute la période du Carnaval, du 3 au 13, les automobilistes pourront stationner leur véhicule dans les rues de Québec, la nuit. Le maire Gilles Lamontagne a souligné que cette décision vaut pour les "endroits permis", évidemment. Les automobilistes devront donc respecter quand même les indications de zones prohibées, arrêts d'autobus, zones de feu et bornes-fontaines. Toutefois, et ceci est très important, l'autorisation est annulée dès qu'une chute de neige rendra le déblaiement des rues et trottoirs nécessaire. M. Lamontagne compte sur la collaboration des automobilistes durant cette période.

Radio-Canada se déplace

Contrairement aux années passées, Radio-Canada, qui diffusera en différé le défilé de nuit du 12 février, installera ses caméras sur le boulevard St-Cyrille, à la Jonction de Sillery, plutôt que devant le parlement, sur Dufferin. Ce déplacement donnera une meilleure perspective aux téléspectateurs et assurera une plus grande sécurité pour l'équipe de production.

Conservation d'énergie

Le Carnaval de Québec donne aussi l'exemple. En effet, le président, M. André Tranchemontagne, a décidé de collaborer avec l'Hydro-Québec pour conserver l'énergie. Ainsi, l'éclairage architectural du Palais du Bonhomme sera éteint de 16h à 19h, les 3, 4, 7, 8, 9 et 10 février. Il n'y aura à ce moment que l'éclairage sécuritaire et régulier de Place Carnaval. Un



Funérailles de M. Caron

Les membres de l'exécutif du Carnaval ont assisté, samedi, en l'église St-Fidèle, aux funérailles de M. Jules Caron, père de M. Yvan Caron, vice-président du 23e Carnaval. De gauche à droite, Mme Lise Tranchemontagne, épouse du président M. André Tranchemontagne, M. Yvan Jalbert, directeur. Sur la seconde rangée, MM. Claude Allard, André Paquet et Roland Lapointe, directeurs et administrateurs du Carnaval.

faits divers

Deux hold-up commis à Québec, hier

par Lucien LATULIPPE

Deux vols à main armée ont été enregistrés par la police de Québec, hier. L'un a eu lieu dans une banque et l'autre, dans une tabagie.

A la Banque Impériale de Commerce, du 1.000 rue

Saint-Jean, le hold-up a été commis vers 10h50. Un individu âgé de moins de 20 ans a glissé à une caissière un bout de papier sur lequel était écrit: "Donne-moi l'argent, je suis armé".

Avec une somme d'environ \$1.000, le jeune homme qui n'était pas masqué a tourné

les talons et il est sorti, bousculant un client qui entré. Aucune arme n'a été vue.

A la tabagie Sandra, située au 2.100 boulevard Lelièvre, le vol à main armée s'est déroulé en fin de soirée et il est également l'oeuvre d'un

individu seul qui portait une cagoule verte. Sous la menace d'un revolver, le "cagouillard" a forcé le commis à lui remettre le contenu de la caisse, environ \$150, et il est parti à pied.

Au cours de la fin de semaine, la police de Québec avait enregistré de nombreuses plaintes de vols dont une de hold-up sur un livreur du restaurant Crown Smoke Meat. Vers 5h samedi matin, le plaignant a été abordé par deux individus armés d'un revolver, en face du 157 rue Montmagny, et il a été dépouillé d'une somme de \$100.

La police déplore aussi le cambriolage d'une douzaine de maisons, d'autant d'autos et d'une dizaine de commerces. Dans une maison de la rue Saint-Louis, des objets pour \$1.500 ont été dérobés.

Sur le chantier de construction du centre commercial Le Bourgneuf, en bordure du boulevard Laurentien, des outils estimés à \$4.000 ont disparu.

De son côté, la police de Beauport a été informée d'un vol de \$500 en argent et en chèques chez Hains, marchand de sable du boulevard Rochette. Les voleurs ont éventré le coffre-fort sur place avec des outils.

Le poste Québec-Métro de la Sûreté du Québec a pour sa part ouvert une enquête sur un vol estimé à \$22.000 dans une maison du boulevard Fossambault, à Sainte-Catherine de Portneuf. Les cambrioleurs ont mis la main sur des obligations valant \$20.000 et sur des appareils stéréophoniques évalués à \$2.000.

Un garçonnet meurt sous un amoncellement de neige

THETFORD-MINES (PC) — Un garçon de 12 ans a perdu la vie, hier, à Thetford-Mines, lorsqu'il fut enseveli vivant sous une avalanche de neige, au pied d'une halde de résidus d'amiante de la compagnie Asbestos Ltée.

Il s'agit de Steven Davis, enfant de M. Clayton Davis, de Thetford-Mines. Un groupe de jeunes filles et garçons s'amusaient sur le versant de la halde lorsqu'une lame de neige les a surpris. Tous les enfants, à l'exception de Steven, furent projetés en bas du versant et en furent quitte pour une bonne peur.

Malheureusement, le jeune Davis fut retenu par une clôture à neige située au pied du versant et il fut enseveli.

Des officiers de sécurité de la société minière, des agents de la sûreté municipale et des voisins ont localisé le corps de la victime à l'aide de perches à peine 10 minutes après la tragédie.

Mais, en dépit de la diligence des sauveteurs, il était déjà trop tard.

Autre victime

Le jeune Steven Davis est le deuxième enfant à perdre

la vie de cette façon à Thetford-Mines. En décembre 1969, Hermann Vachon, 7 ans, périsait dans des circonstances semblables alors qu'il s'amusait sur une halde.

Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!

FILET DE SOLE CONGÉLÉ	1.69
BACON FUMÉ A LA CANADIENNE	1.44
JAMBON DANS L'ÉPAULE FUMÉ A LA CANADIENNE	.88
ROSBIF POINTE DE SURLONGE	1.45
LARD HACHE MAIGRE	.99
BOEUF POUR CONGÉLATEUR — EMBALLE ET CONGÈLE	
DERRIÈRE DE BOEUF STEER C-1	.99
DEMI-BOEUF STEER C-1	.79
SURLONGE DE BOEUF DE ROUGE A-1	1.39

Maintenant une succursale au 1292, av. Maguire à Sillery

SPECIALITE BOEUF, EN GROS POUR CONGÉLATION
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

BOUCHERIE MORIN ENR.
GROS ET DÉTAIL - FRUITS ET LÉGUMES
TEL.: 889-9680 ST-ISIDORE: 946-8910

L'AUBERGE DU SKIEUR DE FOND

- 40 kilomètres de pistes, à partir de l'Auberge
- Piste du soir sur le lac
- Location d'équipement
- Relais chauffé en piste
- Piscine intérieure chauffée, saunas
- Patinoire pour enfants
- Salle de ping-pong et télécouleur

CHAMBRES AVEC FOYER
CHAMBRES AVEC CUISINETTE
CHALET
TARIFS SANS REPAS
PRIX SUR DEMANDE

Auberge Normande

LAC-BEAUPORT, QUEBEC - TEL.: 849-4486

SEMAINE de SKI
6 nuits à l'Auberge
6 déjeuners
6 soupers
Accès aux pistes et piscine intérieure, saunas
Prix par personne: \$115 (2 pers. par chambre) plus 8% taxe - plus 12 1/2% service.

FIN de SEMAINE
2 nuits à l'Auberge
2 déjeuners
1 souper
Accès aux pistes et piscine.
Prix par personne: \$33.50 (2 pers. par chambre) plus 8% taxe - plus 12 1/2% service.

Le St-Martin

COIN PLAZA LAVAL
2766, CHEMIN SAINTE-FOY, SAINTE-FOY

la brochette de filet mignon à \$5.50

Le St-Martin l'a fait.

Il y a inclus la soupe du jour et une salade.

Le St-Martin a trois spécialités:
les steaks de marque rouge, les fruits de mer frais et... la légèreté de l'addition.

Venez vous faire plaisir à bon compte!

Le St-Martin
une expérience à faire soi-même... ensemble

Badi Banga nie avoir prémédité le meurtre de sa nièce

par Marcel COLLARD

Le récit

Traité par elle de bâtard, Franklin Ngoie Badi Banga a bondi de son siège pour poignarder sa nièce Marthe, le soir du 18 juin 1976, dans une chambre du pavillon Parent de l'université Laval.

Témoin dans sa propre défense, Badi Banga dont le procès se déroule aux Assises, à Québec, depuis le 24 janvier, a affirmé que ni ce jour-là, ni auparavant, il n'avait voulu ou pensé assassiner Marthe, la fille de l'ambassadeur du Zaïre au Canada. "Je n'ai pas prémédité ce qui est arrivé" a déclaré Franklin, incapable de se rappeler des heures suivant l'assaut. "J'ai aucune idée de ce que j'ai pu raconter. Je parlais... je parlais, mais j'étais dans le brouillard le plus complet", a-t-il expliqué à fin de son interrogatoire par Me P.-A. Rousseau, hier midi. Le procès, instruit devant le juge Ivan Mignault, a été ajourné à ce matin, à la requête de Me Pierre Trahan, procureur du ministère public.

Sur le drame lui-même, l'accusé a donné très peu de précisions, interrompant le récit en disant: "J'ai bondi sur elle et vous connaissez la suite." Vendredi, durant toute l'audience, l'accusé avait fait la narration de divers événements, impliquant des gens de sa famille et particulièrement sa soeur Isabelle, la mère de la victime, qui l'aurait entraîné dans nombre de situations ennuyeuses.

Hier, il a poursuivi la narration de machinations dont il s'était senti victime, à partir des difficultés que lui ont créées sa soeur Isabelle et son époux pour l'inciter à demeurer à leurs côtés; jusqu'à une intervention qu'il soupçonne pour lui fermer les portes de la faculté de Droit de l'université de Montréal.

Surveillé étroitement par sa soeur quand il était à Ottawa, Franklin a ressenti la même impression de surveillance par son frère, de

ses moindres gestes, de sa correspondance et de ses déplacements quand il alla travailler à Matagami. Pour le ramener à Ottawa, selon ses dires, son frère lui fit croire que sa soeur Isabelle était mourante.

Par son frère Jean-Pierre, qu'il savait le confident et l'informateur d'Isabelle, Franklin tenta de faire transmettre son désir de sortir d'une situation embarrassante, mais sans succès.

De retour à Matagami, il apprit que l'université avait refusé sa candidature et que cette décision n'était pas étrangère à une intervention de sa soeur.

Franklin téléphona à Marthe, étudiante à l'université Laval, pour convaincre cette dernière de parler à ses parents. Il descendit à Québec pour supplier sa nièce Marthe, mais rien n'y fit. Le 17 juin, il repart pour Montréal où, peu après son arrivée, il consomme un produit dangereux pour s'enlever la

vie. Dans sa poche, il avait laissé une petite note disant en substance: "ma soeur Isabelle m'a tué..." Pris de convulsions, malade, il passa la nuit du 17 au 18 juin dans la salle d'attente du terminus d'autobus; dans l'avant-midi du 18, il revient à Québec.

Désespérément, il prie Marthe d'intervenir. Marthe refuse de revenir sur sa décision. Il s'enquiert si la réponse était dictée par ses parents.

Marthe lui rétorque: "Je t'interdis de parler de mes parents... de toute façon, tu n'es qu'un bâtard."

"J'ai bondi, et vous connaissez la suite" a avoué Franklin qui pencha alors la tête en avant pour cacher les larmes coulant de ses yeux.

Le procès se poursuivra encore toute la semaine puisque la défense entend citer d'autres témoins, selon ce qu'a laissé entendre Me Rousseau.

Québec-Boston sans escale? Seul Bar Harbor vous l'offre!



Correspondances faciles avec Delta vers les endroits de villégiature de la Floride et vers beaucoup d'autres villes.

Economisez avec les tarifs avantageux Bar Harbor/Delta. Laissez votre voiture à l'aéroport et rendez-vous à Boston avec Bar Harbor. De là, vous aurez une correspondance avec un vol Delta pour vous rendre à destination. Les tarifs combinés Bar Harbor/Delta ne coûtent que quelques dollars de plus que les tarifs simples Delta en partance de Boston. Et l'équipe Bar Harbor/Delta vous assure un voyage agréable et sans ennui. Il suffit d'un seul coup de téléphone pour votre réservation, d'un seul billet et de vous présenter une seule fois au guichet. Vos bagages seront acheminés directement jusqu'à votre destination finale.

Les appareils Bar Harbor sont des turbo-jets bimoteurs Beechcraft 99. Ils vous conduisent

en 90 minutes, sans escale, de Québec à Boston. De là, vous prenez un vol Delta sans escale vers Miami, Fort Lauderdale, Tampa/St. Pete, Atlanta, New-York, Philadelphie, Washington, Baltimore ou les Bermudes. Delta vous offre aussi des vols vers Orlando/Walt Disney World, Jacksonville, West Palm Beach, la Nouvelle Orléans, Houston et les Bahamas. Pour obtenir une correspondance Delta à partir de Boston, contactez Bar Harbor Airlines. Grâce au système de réservation par ordinateur Deltamatic, vous obtiendrez vos réservations en quelques secondes. De Québec, demandez à l'opératrice de composer Zénith 62930 (sans frais) ou consultez votre agent de voyage. Bar Harbor et Delta vous souhaitent bon voyage.



Prenez des mini-vacances à Montréal

Forfait de fin de semaine au célèbre Reine Elizabeth, \$2400 à Montréal.

par personne, plus la taxe. 2 par chambre.

• Pour deux nuits (arrivée le vendredi ou le samedi). • Aucun supplément pour les enfants dans la même chambre. • Gardienne sur demande. • Situé au centre-ville près des magasins, restaurants et théâtres. • Facilement accessible: stationnement souterrain et gare du CN juste sous notre grand hall. • Offre valable selon la disponibilité des chambres. Réservations nécessaires. Appelez votre agent de voyage, le Service de réservation Hilton le plus près ou Le Reine Elizabeth (514) 861-3511.

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada.

LEGARÉ



Le plus grand choix à Québec... 7 étages de meubles et appareils électriques

MAIL ST-ROCH 600 est, rue St-Joseph, Tél.: 529-0141

LAUZON: 20, rue St-Joseph, Tél.: 837-5144

LORETTEVILLE: 300 ouest, rue Racine, Tél.: 842-2783

L'ÉPARGNE LE REPOS LE CONFORT



Le "Citation", ENSEMBLE-LIT 39" - 3 MCX

Matelas recouvert d'un résistant couil piqué en volutes. Isolation de sisal avec rembourrage. Ressorts spiraux pour un support mi-ferme. Sommier-boîte appareillé avec 6 pattes. Tête de lit en vinyle incluse.

SPÉCIAL \$99

ENSEMBLE DE LITS SUPERPOSÉS TRÈS PRATIQUE

Parfait pour les enfants, de construction élégante et robuste. 2 lits aux montures en bois franc fini "Salem". 2 matelas contenant 252 ressorts, recouverts d'un attrayant tissu en piqué, qui reposent sur ressorts de soutien. Les lits sont adaptables en lits jumeaux. Garde-bord et échelle inclus.

SPÉCIAL \$199



LE LIT-KWIK "KING-KOIL" du Nouveau en Sofa-Lit!

Sofa à double utilité dans un style traditionnel mesurant 62" et recouvert d'un attrayant tissu carrelé dans les tons or et brun. Se transforme en un lit de 71" x 53" très pratique pour les espaces restreints, sous-sols, fumeurs, ainsi que pour le chalet.

SPÉCIAL \$189



Professeur acquitté d'avoir causé des lésions corporelles à un élève

par Marcel COLLARD

Un professeur du collège de Champigny, M. Fernand Morasse, a été acquitté, hier, d'une accusation de lésions corporelles sur la personne d'un adolescent de 14 ans, le 9 avril 1976, à l'issue d'un

procès en cour des sessions de la paix, au palais de justice de Québec.

Dans un jugement de six pages, le juge conclut que M. Morasse n'a fait que remplir son devoir en ramenant à l'ordre le jeune turbulent.

Il relate que l'adolescent a subi des blessures tellement bénignes et superficielles qu'elles ne constituent pas des lésions corporelles au sens de la loi.

Défendu par Me Narcisse Proulx, l'accusé avait reconnu qu'il avait bousculé quel-

qu'un élève à l'ordre à quelques reprises, le professeur invita l'élève à sortir de la classe. Ayant réintégré le cours, l'élève a lancé un morceau de

papier en direction de son professeur. Après le cours, le professeur rencontra l'élève. Ce dernier se plaignit d'avoir reçu quatre ou cinq coups de poing, d'avoir été projeté contre le mur, et même étranglé.

Le professeur nia l'accusation et il expliqua que les marques superficielles au cou avaient pu être faites accidentellement quand il voulut saisir l'élève par les épaules pour le maîtriser.

"Dans le siècle où nous vivons, écrit le juge Fortin, les parents et les enfants deviennent souvent beaucoup plus soucieux de défendre leurs droits que de s'acquiescer de leurs obligations..."

il est révolu le temps où les éducateurs et même les parents imposaient des corrections extrêmement sévères... dans ce temps pas tellement éloigné, les parents se rangeaient plutôt du côté des instituteurs et des éducateurs en vue de coopérer à l'éducation de leurs enfants et l'on sait que les résultats ont été positifs.

"Il nous reste à souhaiter que la nouvelle façon d'agir n'entraînera pas des désordres qui marqueront les jeunes au point où, devenus adultes, ils sentiraient la nécessité d'adresser des reproches à ceux qui ont déployé plus d'efforts pour défendre leurs droits que pour les inciter à remplir leurs obligations."

La SQ a vérifié 1,560 autos sur la Rive-Sud

L'opération OTTO que la Sûreté du Québec a menée sur la rive-sud jeudi dernier, en collaboration avec les corps de police municipaux, a remporté un vif succès en dépit d'un temps plutôt inclement.

La compilation qui a été complétée, hier, mentionne que 1,560 véhicules ont été vérifiés. A Lévis, la police a mis la main sur une auto volée et elle fait enquête. Par ailleurs, la SQ poursuit des recherches sur 10 autres véhicules dont l'enregistrement paraît suspect.

D'autre part, les policiers ont remis des avis de 48 heures à 260 automobilistes et ils ont dressé 60 somma-

tions pour des effractions au code de la route.

Cette opération ainsi nommée "OTTO", pour faire échec au vol d'autos, a duré 24 heures, soit toute la journée de jeudi dernier. Les sept postes de la SQ sur la rive sud du secteur Québec y ont participé, ainsi que les villes qui ont un corps de police organisé.

Un porte-parole de la SQ révèle que cette opération permet de constater que l'enregistrement de bien des véhicules est incorrect et il suggère aux automobilistes de vérifier eux-mêmes l'enregistrement de leur auto avec le numéro qui apparaît sur le tableau de bord de chaque véhicule.

Cautionnement refusé à Eddy Kelly accusé de fraudes

par Marcel COLLARD

Tout cautionnement a été refusé à Eddy Kelly, 37 ans de Québec, arrêté par les policiers la semaine dernière et inculpé d'une vingtaine de chefs d'accusation de supposition de personne et de fraudes, hier après-midi, au palais de justice de Québec.

Le juge Paul Roy n'eut pas grand mal à décider du refus quand le procureur de la minis-

ère public, Me Claude Champoux, lui exhiba une liste d'environ 150 condamnations de fraudes que l'individu a accumulées depuis les années 1965.

Kelly ne s'est pas aidé puisqu'il est sorti de prison le 29 novembre 1976, en libération conditionnelle. Selon un enquêteur, il fut appréhendé après des recherches des policiers de Québec, de Charlesbourg et de Sainte-

Foy qui le soupçonnent d'avoir extorqué des banques en se présentant sous une fausse identité pour négocier des chèques.

Autres refus

Gilles Portelance, soupçonné d'avoir perpétré un vol avec violence, dans la nuit de jeudi à vendredi, dans une station de service de Sainte-Foy, avec la complicité de son jeune frère, devra atten-

dre son enquête, en prison.

Lors de la requête sur le cautionnement, un enquêteur a raconté que l'accusé avait fracassé une vitre pour pénétrer à l'intérieur du garage. Pendant que son jeune frère faisait main basse sur l'argent, soit environ \$180, l'accusé aurait assailli le pompiste à coups de pied et avec ses poings, poussant la violence jusqu'à lui infliger des coupures dans la figure à

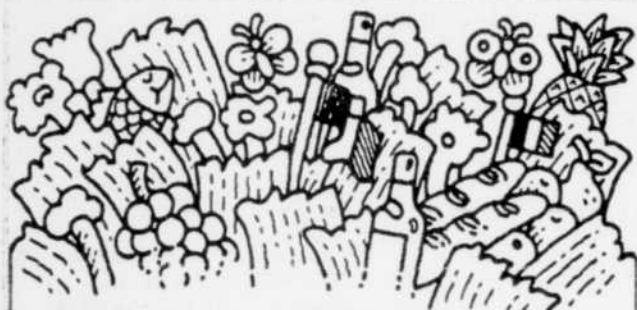
l'aide des éclats de vitre.

Même s'il portait une cagoule, l'accusé aurait été reconnu par sa victime. En effet, selon l'enquêteur, le même individu était venu commettre un vol, trois semaines auparavant et il avait menacé le pompiste de représailles si ce dernier s'avait de porter plainte.

Cette fois, l'accusé a été moins chanceux car les poli-

ciers suivirent son véhicule, à la sortie de la station de service. Les policiers appréhendèrent le frère et allèrent attendre l'accusé chez lui. Gilles Portelance arriva peu après, revêtu du même linge taché de sang et avec les billets de banque dans ses poches.

En outre, l'accusé a un dossier judiciaire et deux causes actuellement en suspens en cour des sessions de la paix.



Ils sont fous ces Français avec leur "Spécial fin de semaine"!



Passez une fin de semaine de rêve avec une autre personne, à l'hôtel le plus prestigieux de la métropole: le nouvel Hôtel Meridien Montréal d'Air France. Il vous en coûtera probablement moins cher qu'un repas à deux dans un grand restaurant.

Vendredi
Rendez-vous pour le cocktail à l'Été des Indiens, ce bar chaleureux et confortable juste à côté du lobby. Ensuite, empruntez l'ascenseur vitré de l'hôtel et visitez la galerie des boutiques du Complexe Desjardins. Lorsque la faim se fera sentir, un festin vous attend à La Rôtisserie, l'un des restaurants grande carte de l'hôtel. Il se fait tard? Votre chambre, ultra-confortable et meublée avec un goût sûr, n'attend que vous.

Samedi
Prenez votre petit déjeuner au Vieux-Marché pour planifier vos deux prochains jours de vacances. Le Vieux-Montréal, le quartier des affaires, le pittoresque quartier chinois ne sont qu'à quelques pas. De toutes façons, la ville vous appartient car l'hôtel donne directement accès au métro de Montréal. Pour le déjeuner, goûtez la cuisine de l'Universel, qui sert des spécialités de tous les pays du monde. Pour le dîner, renouvelez les plaisirs de la veille en explorant de nouveau le menu fastueux de La Rôtisserie. Au cours de la soirée, assistez à l'un des spectacles de la Place des Arts (juste en face). Ou encore, découvrez la "Boîte à Chansons", qui présente les grands noms de la chanson et l'"Écume des Nuits", la discothèque la plus "in" de la métropole.

Dimanche
Payez-vous une petite folie dont vous aviez oublié jusqu'à l'existence: prenez un copieux petit déjeuner au lit, à la française. Ensuite, profitez de la piscine couverte, du sauna ou du club santé de l'hôtel. Vous serez ensuite en pleine forme pour décider ce que vous ferez au cours de la soirée.

Le "Spécial fin de semaine", 3 jours et 2 nuits de rêve pour moins cher qu'un bon repas dans un grand restaurant. Vous ne regretterez qu'une chose: que la fin de semaine soit si courte!

Téléphone: 1-800-361-8234
Petit-déjeuner pour 2 jours inclus et parking gratuit.
4 Complexe Desjardins, Montréal, Québec.

HOTEL
MERIDIEN
MONTREAL

Les Hôtels d'Air France dans le monde.

Un coin de France au cœur de la métropole.

La nouvelle Belvedere Extra Douce.

Une autre Belvedere.
Plus douce,
mais tout aussi satisfaisante.
Pour ceux qui préfèrent
un goût plus léger.



Formats Régulier et King Size.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moy par cigarette: Régulier: goudrons 10 mg, nicotine 0.8 mg, King: goudrons 11 mg, nicotine 1.0 mg.

Baie-Comeau ensevelie sous la neige

par Lucien LATULIPPE

La région de Baie-Comeau a eu sa large part de neige, en fin de semaine, accompagnée de vents assez violents. Il neigeait encore à 1h, la nuit dernière, lors de notre conversation avec le bureau d'Environnement-Canada de l'aéroport de Pointe-Label.

Croyez-le ou non. Les gens des villes de Baie-Comeau-Hauterive pourront vous le confirmer. Il est tombé 75 cm de neige (30 pouces) sur cette région depuis vendredi dernier. La précipitation a été de 60 cm de vendredi à samedi. Il a neigé encore avant hier et la précipitation d'hier a été évaluée à 12 cm, ce qui porte à 87 cm la couche de neige au sol.

Les vents ont été de 35 à 47 kmh. Ils ont atteint jusqu'à 87 kmh en rafales. A un certain moment, hier, la visibilité était nulle. Les écoles ont dû fermer à Hauterive et à Baie-Comeau.

A la suite d'une accalmie, un DC-3 se préparait à décoller. Il s'est rendu sur la piste, mais la rafale a repris. Le pilote ne pouvait rien voir

et un tracteur a dû se porter à sa rencontre.

Sur la région de Sept-Îles, la dernière tempête a laissé 16 cm de neige et la météo prévoyait 5 à 10 cm additionnels, aujourd'hui. Les vents ont varié de 30 à 40 kmh. L'aéroport a été fermé, samedi, mais il était ouvert avant-hier et hier. Le temps devait s'éclaircir, ce soir.

La région de Rimouski a reçu une nouvelle couche de neige d'environ 30 cm de vendredi à samedi, avec des vents de 65 kmh. Le calme est revenu avant-hier soir.

A Gaspé, la précipitation a été de 12,5 cm avec des vents modérés. La pluie s'est mise de la partie, samedi, ce qui a mis fin à la poudrerie. Hier et avant-hier, il a fait beau.

La région de Québec

La région de Québec n'a pas été épargnée par la poudrerie, hier, et la précipitation des dernières 24 heures était estimée à 13 cm, à 1h, la nuit dernière, par le bureau d'Environnement-Canada.

Malgré la mauvaise visibilité sur les routes, aucune

tragédie n'était à déplorer, hier soir. La Sûreté du Québec rapportait toutefois que M. Jacques Bilodeau, âgé de 35 ans, de Saint-Damien de Bellechasse, reposait dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

A la suite d'une collision survenue dans la poudrerie, le jeune homme est sorti de son véhicule pour être heurté par un autre. Un second lui aurait de plus passé sur le corps. Les médecins ont diagnostiqué de nombreuses fractures.

La SQ mentionne qu'on a dû faire appel à trois ambulances pour transporter ce blessé. La première a été impliquée dans un accident et la seconde a eu une creva-

D'autre part, la situation

s'est améliorée dans la région de Saint-Jean-Port-Joli, hier soir. Deux autobus de touristes américains qui étaient retenus depuis vendredi dernier dans cette municipalité de L'Islet ont pu reprendre la route, en fin de soirée.

De nombreux autres automobilistes ont pu faire de même et d'autres ont préféré attendre le lever du jour. Ils avaient trouvé refuge dans les hôtels, dans les maisons privées et aussi au presbytère. Les restaurants ont été bondés toute la fin de semaine.

Les routes

Les charnières ont commencé à gagner la bataille contre le mauvais temps en vue de garder ouvertes les autoroutes et les principales voies du

Québec, malgré des vents de 70 kmh. Des rafales et une visibilité à peu près nulle doivent prévaloir encore aujourd'hui.

Tout en affirmant que la plupart des routes sont ouvertes, même si souvent elles sont étroites, la Sûreté du Québec demande aux automobilistes de retarder tout voyage, à moins d'une urgence.

L'autoroute 30 entre St-Hubert et Contrecoeur est encore fermée, mais toutes les autres routes sont passables, mais sont considérées comme glissantes et dangereuses. L'autoroute 20 entre Québec et Montréal ainsi que celle des Cantons de l'Est sont à éviter à cause de la mauvaise visibilité.

Dans plusieurs municipalités du Québec, les écoles étaient fermées hier; à Montréal, les élèves des écoles catholiques ont quitté les classes au début de l'après-midi alors que les écoles protestantes sont fermées pour deux jours.

Déraillement

Tôt hier matin, 14 wagons de fret du Canadien National ont déraillé en plein centre de Drummondville, obstruant trois des principales rues sans cependant toucher aucune des maisons ou des bâtisses avoisinantes.

Une version, non confirmée, de l'un des conducteurs de locomotive, laisse croire qu'un banc de neige pourrait être la cause du déraillement.



La tempête sévit aussi en Ontario où la police a dû fermer des autoroutes et même les voitures-patrouille ne pouvaient circuler. Seules les motoneiges peuvent servir de véhicule et plusieurs localités sont isolées. Au moins trois morts ont été attribués jusqu'à maintenant à la tempête qui doit continuer aujourd'hui.



Collège Bart

Collège privé de niveau général et professionnel pour filles seulement

SESSION AUTOMNE 1977

— Programme 412.00. Techniques de secrétariat (professionnel). Programme 0 40.00 Sciences de l'administration (général)
— Niveau Secondaire V: Secrétariat de service.

Collège Bart

751, Côte d'Abraham
Québec - 522-3906



**CAMPUS
NOTRE-DAME-DE-FOY**
5000, rue Saint-Félix
Cap-Rouge, Qué., G0A 1K0

Enseignement et service de chambre et pension pour garçons et filles

COURS OFFERTS en 1977-78

SECONDAIRE V

— sciences mathématiques
— sciences humaines

COLLEGIAL

— cours général y compris la concentration arts plastiques
— programme professionnel:
☆ garderie d'enfants
☆ art vestimentaire
☆ évaluation foncière
☆ gérontologie (pour adultes)

Renseignements: (418) 656-6113

EXAMENS D'ADMISSION: 22 janv., 5 févr., 26 février

nos gérants sont dans les patates!



Imaginez-vous?
Pour vous permettre d'éviter l'achalandage du jeudi, nos gérants ont pensé vous offrir pour demain **mercredi** seulement cette offre emballante:

POMMES DE TERRE N.-B.
Canada no 1, sac 10 lb

49¢

(Avec tout achat de \$10 et plus)

Limite 10 lb par client

Jato



Moi, j'en profite!

Cette offre est valide dans tous les marchés Jato, mercredi le 2 fév. 77 seulement.

De plus, tous nos autres spéciaux annoncés le mercredi seront aussi disponibles.

maternité



Bientôt
maman

A notre département de la maternité, la future maman trouvera de quoi se monter une garde-robe bien pratique avec seulement quelques articles.

à gauche: une surblouse aux rayures multicolores peut se revêtir sur un pantalon de teintes variées pour un changement. Choix de marine et brun pour cet ensemble en grandeur 6 à 14. **\$2800**

à droite: la robe-jumper se porte avec blouse ou sans blouse durant les jours plus chauds. En polyester avec rayures brisées de couleur. En marine ou brun dominant. 7 à 15. Les deux morceaux. **\$3800**

Dites: 'portez à mon compte'.

le 3 février
jeudi, de 10h. à 11h. p.m.,
REGARDEZ Engelbert Humperdinck
en spectacle à Télé 5
à ne pas manquer.

● mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon ●

la consommation



Avant d'acheter, il faut toujours comparer avec le prix "régulier" et ne pas faire de compromis sur la qualité.

Le Soleil, Jean Vallières

Pour profiter pleinement des soldes annuels, il faut agir avec prudence

par Monique PAYEUR

Un produit de très bonne qualité est rarement réduit de plus de 25 pour cent. C'est pourquoi il faut faire preuve de beaucoup de prudence et de discernement pour réellement profiter des soldes annuels.

En cette période de l'année où les magasins sont, en grande majorité, à faire leur inventaire d'après les Fêtes, les consommateurs bénéficient de rabais pouvant s'échelonner de 20 à 50 pour cent sur la marchandise en stock.

Une enquête effectuée auprès de responsables des achats de grands et petits magasins de la région de Québec démontre que les spéciaux sont d'abord conçus pour avantager le commerçant et que seul le consommateur circonspect et discipliné peut y trouver son profit.

En effet, le consommateur qui veut réaliser des économies

mies en achetant en solde doit d'abord s'assurer qu'il a vraiment besoin du produit offert et ne pas faire de compromis sur la qualité.

Literie

De toutes les catégories de soldes, ce sont les ventes bi-annuelles de blanc qui attirent le plus les consommateurs et contribuent à faire rouler les affaires des magasins pendant les périodes d'activité réduite.

Dans cette catégorie, les produits de grande qualité sont peu réduits, mais les magasins offrent à forte réduction des stocks de draps, serviettes ou autre literie, achetées quelques mois plus tôt et réservées en vue de la vente de blanc.

Les ventes institutionnelles de blanc servent de promotion aux grands magasins. La literie offerte à un bon taux d'escompte au consommateur a le plus souvent été obtenue à bon prix également du manufacturier.

Les ventes de blanc sont constituées de produits imparfaits désassortis, ou encore passés de mode. Le consommateur tirera avantage des ventes de blanc s'il s'assure, après comparaison avec le produit à prix régulier et lecture attentive des étiquettes, qu'il obtient un produit de haute qualité.

Mais acheter des draps parce qu'ils sont en vente ne sera jamais une bonne affaire pour le consommateur qui possède déjà six paires de draps de rechange dans son armoire! La septième paire de draps payée \$6 ou \$7 et gardée cinq ans dans l'armoire aura perdu son éclat, ne sera plus à la mode et n'aura rapporté aucun intérêt.

Les autres biens

Cette philosophie de consommation est d'ailleurs applicable à tous les achats effectués dans les soldes.

L'achat en solde doit être bien planifié et non spontané. Pour cela, il faut savoir que les magasins à rayons font presque tous systématiquement deux soldes de blanc par an, une vente d'inventaire après les Fêtes, une vente anniversaire, douze ventes mensuelles spéciales et une grande vente annuelle.

Les ventes sont donc prévues, organisées à l'avance et sujettes aux spéciaux offerts par les manufacturiers. Tout cela en vue d'attirer la clientèle qui, venue pour le solde, fera vraisemblablement d'autres achats dans les magasins.

"Pour les magasins, les ventes constituent une guerre à finir qui ne finit

jamais", faisait remarquer la semaine dernière un directeur des achats d'un grand magasin local.

Dans les cas où il est possible de planifier les besoins les soldes peuvent être utiles au consommateur. Les familles de trois ou quatre enfants, par exemple, peuvent se vêtir à prix réduit après les Fêtes en sacrifiant le plaisir et la tradition du vêtement neuf pour Noël.

Il est aussi possible d'équiper toute une famille pour un sport d'hiver pendant les ventes de janvier, à condition de sacrifier la pratique de ce sport pendant les trois ou quatre premières fins de semaine de début d'hiver.

Dans le cas des vêtements d'enfants et des équipements sportifs, il est conseillé aux consommateurs de bien connaître la qualité de la marchandise et les prix avant solde.

Il arrive parfois que des commerçants peu scrupuleux annoncent à 50 pour cent d'escompte des produits dont la valeur régulière réelle est inférieure au prix de détail suggéré sur l'étiquette. Autrement dit, il y a probablement réduction de prix mais elle n'est pas toujours aussi importante qu'annoncée.

La mode

Généralement, les consommateurs qui tiennent peu compte de la mode trouvent des aubaines valables dans les ventes. Les styles classiques et conventionnels varient peu d'une année à l'autre, de sorte qu'il leur est possible de profiter d'un rabais sans avoir l'air "de l'année passée".

Au contraire, les gens qui s'habillent continuellement à la dernière mode trouveront rarement de bonnes trouvailles en solde. Ces consommateurs devraient plutôt choisir des vêtements de moindre qualité à prix régulier qu'ils pourront délaisser sans regret quand la mode change.

A un moment ou l'autre de l'année, tous les magasins offrent des produits en solde. Parmi les meilleures aubaines, il y a les soldes de bas de nylon, réduits parce qu'ils ont de légères imperfections par exemple dans les couleurs.

On estime en fait que seuls quelques articles sont rarement en vente, comme les cartes de vœux, les vêtements de base ou les robes de mariées.



L'achat de soldes doit toujours être planifié.

Le Soleil, Jean Vallières

Soulagez les maux de dos qui pourraient être causés par un mauvais fonctionnement des reins. Les pilules Dodds peuvent vous aider.

Les pilules Dodds stimulent l'action des reins pour aider à soulager les maux de dos et la sensation de fatigue. Faites confiance aux pilules Dodds pour les reins. Recherchez l'emballage avec la rondelle bleue... vendu dans votre pharmacie.

Dodd's
Marque de commerce
G.T. Fulford Canada Ltd.



Le Soleil, Jean Vallières

Pour certains articles, les rabais peuvent atteindre de 20 à 50 pour cent.

Pensée

Ce qu'il y a de plus incompréhensible dans ce monde, c'est qu'il soit compréhensible.

Albert Einstein

Nous avons tout le temps qu'il faut, si nous l'employons correctement.

Goethe

Le comité des relations humaines de Gignère Automobiles.



Soyez naturellement débarrassées de poils superflus.

L'apparence fraîche, nette et naturelle d'aujourd'hui peut être la vôtre avec la thermolyse Grégoire — la façon la plus sûre et la plus naturelle d'enlever les poils superflus, la méthode la plus recommandée pour votre peau — sans compter que c'est permanent.

Avec la thermolyse Grégoire moderne, seuls, les poils superflus sont enlevés laissant la peau intacte, douce et naturelle. C'est la solution idéale aux poils superflus sur le visage, les bras et les jambes.

Téléphonez dès aujourd'hui pour votre propre consultation et une démonstration gratuite. Jugez par vous-même de la magnifique simplicité de cette méthode.

système grégoire
LE PLUS GRAND SYSTÈME MONDIAL D'ÉPILATION PERMANENTE

PLACE LAURIER STE-FOY, Village Normand, Tel. 651-7781

un. mar. mer., 10-7; ven., 10-8

du Caribou!

c'est chez nous que ça s'passe!

Le Caribou, symbole de l'accueil chaleureux, des grandes fêtes populaires. Le Caribou, bien de chez nous, préparé par des gens d'ici pour les gens d'ici et ceux qu'ils reçoivent à leurs fêtes.

Le Caribou, produit et embouteillé par la Société des alcools du Québec et vendu dans tous ses magasins.

SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

Grève des policiers de Montréal: pas d'incident grave



par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Aucun incident grave ne s'est produit hier à Montréal, en dépit de la grève du zèle des 5.200 policiers de la Communauté urbaine. Mais le nombre de vols à main armée est monté en flèche: une cinquantaine, comparativement à 12 ou 15 en temps normal.

A 22h45, le chiffre était de 49 vols à main armée, dont 28 dans des commerces, 16 dans des banques et 2 sur des livreurs.

Cette grève du zèle, qui a débuté à 7h, hier matin, se poursuivait encore au moment d'aller sous presse. La Fraternité des policiers n'avait fixé aucune limite à son geste.

17 cas d'urgence

Les policiers de la CUM s'étaient engagés à répondre à treize sortes d'urgence: meurtres, morts violentes, extorsions, fusillades, vols qualifiés, accidents avec blessés, demandes d'aide, viols, assauts graves, appels impliquant des enfants, des malades ou des blessés, effractions en cours, tout appel concernant des situations où la vie ou la santé d'un citoyen pourrait être en danger.

A ces cas, les grévistes ont

décidé d'en ajouter quatre autres au début de leur action, hier matin: appels à la bombe, appels pour des suspects tentant de pénétrer chez des particuliers ou dans des commerces, personnes ivres ou malades gisant dehors, fils électriques (à cause des vents violents qui soufflent depuis quatre jours dans la région montréalaise).

Bref, les constables étaient au poste pour tout crime ou tout danger contre la personne. Là où ils ont refusé d'intervenir, c'est lorsque l'offense relevait des règlements municipaux comme le stationnement, la circulation. Ils n'effectuaient, non plus, aucune patrouille. D'où l'absence de prévention.

Exaspération

L'exaspération est à son comble chez les policiers montréalais, d'une part à cause de la lenteur des négociations sur le fonds de pension, d'autre part à cause du manque de leadership et de l'imprécision dans la division des tâches entre le directeur de la police, René Daigneault, et le président du Conseil de sécurité publique, Me Paul-Émile L'Écuyer.

Quant aux problèmes de fonds de pension, il provient de deux difficultés:

1) Les anciens policiers des

villes de banlieue intégrées à la CUM en 1972 ne possédaient pas de fonds de pension.

2) Les membres de l'état-major de la police (une soixantaine de personnes) sont soumis au même régime de retraite que les policiers syndiqués, mais il ne peuvent participer à la négociation.

L'Association professionnelle de l'état-major de la police de la CUM, qui se dissocie de l'action des policiers syndiqués, a envoyé un télégramme au ministre de la Justice du Québec, Me Bédard, pour lui demander

d'intervenir. Si l'état-major n'est pas d'accord avec les policiers concernant la grève du zèle. Il reconstruit que les discussions sur le régime de retraite traitent en longueur, ce qui n'aide pas à améliorer le climat.

Les membres de l'état-major demandent au ministre d'adopter le plus tôt possible le projet de loi 41 sur le Conseil de sécurité et le service policier. La convention collective des policiers de la CUM est expirée depuis le 31 décembre dernier. Les négociations pour son renouvellement n'ont pas encore commencé.

Mandat de négocier donné à Yves Ryan

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a reçu, en fin de soirée, hier, du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, le mandat de négocier avec la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal dont les membres ont entrepris, hier matin, une grève du zèle.

La nomination de M. Ryan comme président par intérim du conseil de sécurité de la CUM a été annoncée par M. Bédard à l'issue de pourparlers qu'il venait, à son bureau de Montréal, de tenir avec les porte-parole du conseil de sécurité, M. Gérard Niding et M. Ryan, et avec les dirigeants de la Fraternité des policiers.

Urgence

Des badauds attendent la venue de la police, dans une rue de Montréal où s'est affaissée une jeune femme. La police montréalaise, bien qu'en grève depuis hier, répond à des appels d'urgence, comme dans ce cas.

C'est bien simple!

Des régimes enregistrés dépôts-retraite et dépôts-logement, il n'en existe pas de plus simples que ceux de la Banque Provinciale.



Dépôts-
logement*



Dépôts-
retraite

Aussi simples qu'un compte de banque

Il suffit d'un dépôt initial minimum de \$100 pour adhérer au régime dépôts-logement et de \$200 pour le régime dépôts-retraite. Par la suite, vous restez libre d'effectuer les dépôts de votre choix (minimum: \$50) au moment qui vous convient.

À la Banque Provinciale, vous ne payez **ni frais d'adhésion, ni frais d'administration, ni frais de commission.** Et vous recevez même un livret où vous pouvez suivre l'évolution de votre régime.

Aussi flexibles qu'un compte de banque

Vous pouvez alimenter votre régime enregistré de trois façons à votre gré:
1) **Versements facultatifs.** En respectant les minima mentionnés plus haut.
2) **Virements systématiques.** À votre demande, la banque peut effectuer des virements périodiques de votre compte d'épargne à votre régime.

3) **Plan "B".** La banque peut vous prêter de l'argent pour vous permettre de profiter des avantages-impôts pour l'année 1976. Remboursable en dix versements mensuels, ce prêt est consenti en janvier et février seulement et à un taux inférieur à celui des prêts personnels.

Avantageux à tous points de vue.

Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt qui s'adapte aux fluctuations du marché et qui est toujours supérieur au taux de l'épargne spéciale. En plus, bien sûr, de profiter des avantages inhérents à ces deux régimes.

Hâtez-vous!

Vous avez jusqu'au 1er mars 1977 pour vous inscrire si vous désirez bénéficier des avantages-impôts pour 1976.

*Émis et administré par La Fiducie du Québec.

Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis

Avis à notre clientèle

DEMAIN, MERCREDI 2 FEVRIER, NOS MAGASINS DE ST-ROCH ET LEVIS SERONT FERMES TOUTE LA JOURNEE, POUR FIN D'INVENTAIRE.

SURVEILLEZ LE JOURNAL DE DEMAIN POUR PLUS DE DETAILS SUR NOTRE SOLDE APRES INVENTAIRE.

la
banque
d'ici. 

banque provinciale